

1007

254

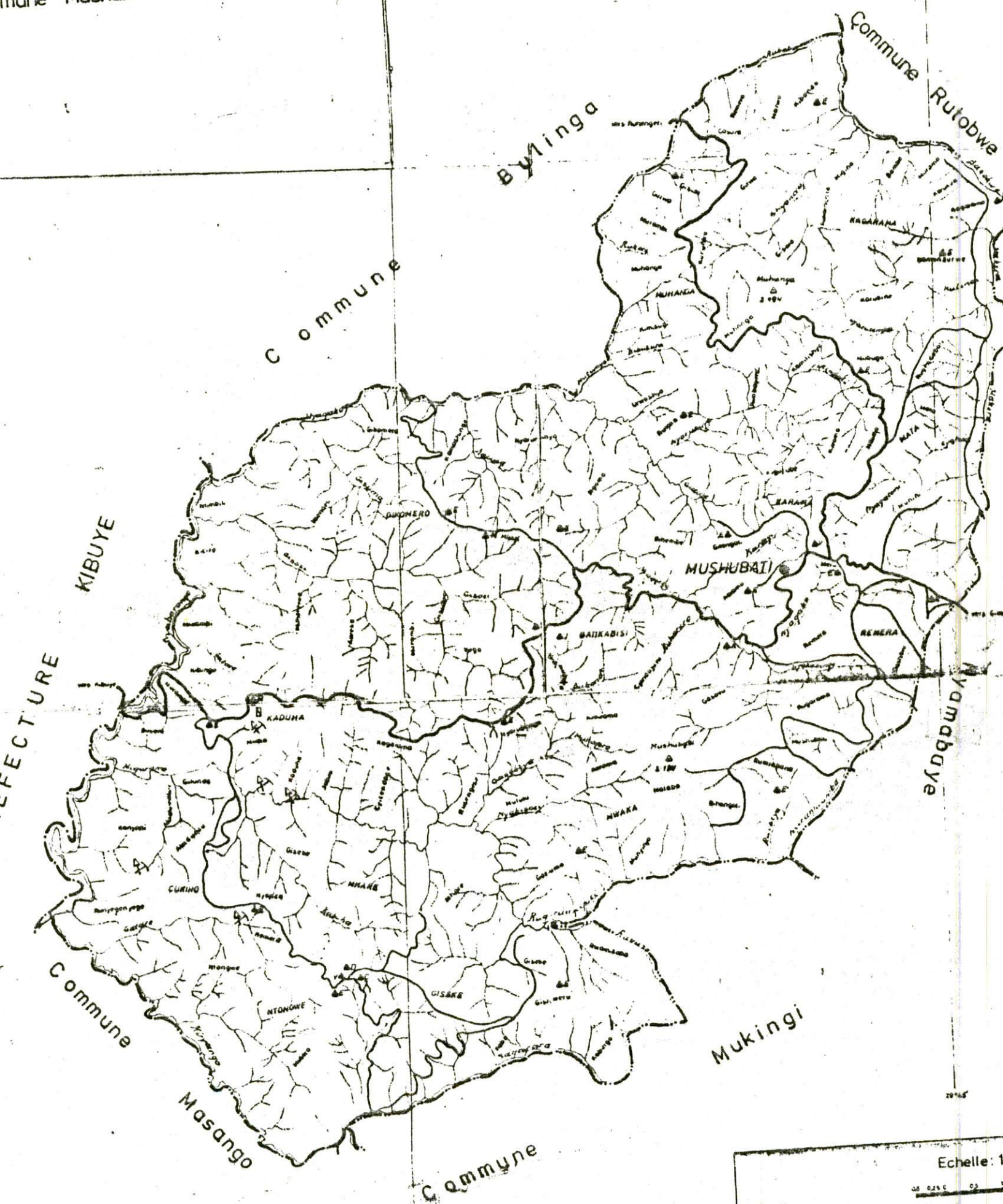
REPUBLIQUE RWANDAISE



PREFECTURE DE GITARAMA
COMMUNE MUSHUBATI

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE MUSHUBATI

Exercice 1987



REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE DE GITARAMA
COMMUNE DE MUSHUBATI.-

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE MUSHUBATI.

Le présent ouvrage a pour unique souci d'être un document de référence touchant sur la description physique de la Commune, constituant à la fois un recueil des renseignements sur les activités de l'Administration Communale au cours de l'année 1967.

Il touche aussi au politique, à l'économique, au social et au culturel, mais ce document ne prétend pas être exhaustif. C'est pourquoi nous ne ménagerons aucun effort pour que la Monographie de l'année 1968 soit plus enrichie et comporte des données plus exactes.

Enfin que soient remerciés ici les Services Administratifs Techniques oeuvrant dans la Commune qui ont aidé pour mettre la dernière main à cet ouvrage.

Fait à Mushubati, le 1er Juin 1968

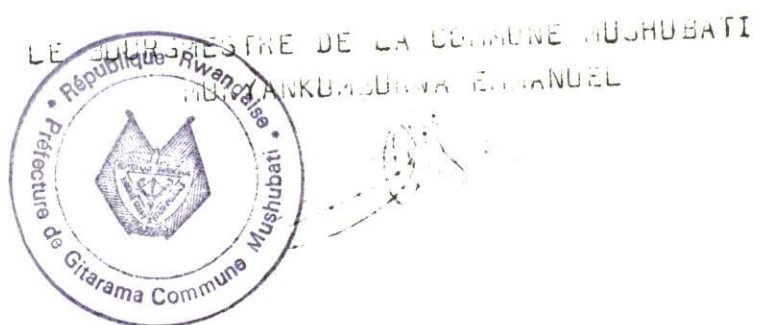


Table de Matières.

Présentation de la Commune	page 1
Carte de la Commune.	
<u>Réalités Naturelles.</u>	
1. Situation Géographique	page 1
2. Climat pluviométrie	page 1
3. Relief	page 1
4. Réseau Hydrographique	page 2
5. Sol	page 2
6. Végétation	page 2
7. Aspects saisonniers	page 3
8. Faune	page 3
<u>Aspects Institutionnels.</u>	
1. Organisation Administrative	page 3
2. Organisation Politique	page 5
3. Jumelage - Coopération	page 6 bis
<u>II. Appareil Social.</u>	
<u>Population.</u>	
1. Données Démographiques	page 9
2. Répartition de la Population par âge	page 10
3. Répartition de la Population par Secteur Administratif	page 13
4. Mentalités, coutumes et traditions	page 14
5. Religion	page 15
6. Habitat	page 15
7. Bâtiments Civils, Urbanisme et Cadastre	page 15
<u>Emploi.</u>	
1. Administration du Travail	page 15
2. Sécurité Sociale	page 15
3. Répartition de la Population par catégorie socio-professionnelle	page 16
<u>Enseignement.</u>	
1. Carte scolaire	page 17
2. Enseignement pré-scolaire	page 17
3. Enseignement primaire et post-primaire	page 18
4. Enseignement secondaire	page 19
5. Enseignement supérieur	page 20
6. Institut de Recherche	page 20

...../.....

Santé.

1. Hôpitaux	page 20
2. Centre de Santé et autres formations médicales	page 20
3. Etat sanitaire de la Population	page 21
4. Besoins sanitaires de la Population	page 22

Service social.

1. Le C.C.D.F.P.	page 22
2. C.S.D. ou Succursales du C.C.D.F.P.	page 23
3. Centres Nutritionnels	Page 24

Organisation Judiciaire.

1. Infrastructure	page 24
2. Instances Judiciaires	page 25

Encadrement de la Jeunesse.

1. Organisation sportive + matériel	page 25
Infrastructure	page 26
2. Equipement Culturel	page 26

III. Appareil Economique.

1. Agriculture	page 26
2. Répartition de la population par superficie	
Agricole utilisable et évolution de la population	
Agricole active	page 26
3. Répartition des terres par vocation	page 26
4. Cultures vivrières, fruitières et potagères	page 28
5. Cultures industrialisées	page 28
6. Systeme de culture	page 29
7. Protection et Conservation des Sols	page 29

Elevage.

1. Élevage et Cultures fourragères	page 29
2. Cheptel	page 30
3. Mode d'élevage	page 30
4. Infrastructures Vétérinaires et Zootechniques	
Personnel	page 30
5. Etat Sanitaire du Cheptel	page 31
6. De la Commercialisation des produits de l'élevage:	
- Commerce du bétail - Commerce du lait et	
- Commerce de la viande	page 31

Apiculture.	page 32
Pisciculture	page 32
<u>Industries - Mines et Artisanat</u>	
Industries	page 33
Mines	page 33
Artisanat	page 33
<u>Commerce.</u>	
1. Echanges commerciaux	page 34
<u>Voies de Communication.</u>	
1. Routes (Nationales, Communales).....	page 34
2. Qualité et Etat du réseau	page 35
3. Capacité de trafic	page 35
4. Voies lacustres	page 35
5. Aéroport	page 36
6. Postes et Téléphones	page 37
7. Postes de radios récepteurs	page 37
<u>Energie et Eau</u>	page 37
<u>Tourisme et Hôtellerie</u>	page 43
<u>Services bancaires et d'Assurance</u>	page 43
<u>AUTRES.</u>	
- Mouvement Coopératif	page 44
- Finances Communales	page 45
- Impôt	page 45
- Douanes	page 45
- Aménagement du Territoire	page 45

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE MUSHUBATI 1987.

1. PRESENTATION DE LA COMMUNE.

1.1. REALITES NATURELLES.

1.1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE PAR RAPPORT AUX COMMUNES VOISINES, AU RESTE DU PAYS SOUS REGIONS NATURELLES.

La Commune Mushubati est située au Nord-Ouest de la Préfecture de Gitarama, celle-ci se trouve elle-même au centre du pays.

La Commune Mushubati est limitée au Nord par la Commune Bulinga, au Sud par les Communes Mukingi et Masango, à l'Est par les Communes Rutobwe et Nyamabuye et à l'Ouest par les Communes Kivumu et Bwakira. Elle appartient à la région naturelle de l'Umugongo, 3/4 de plateau central, 1/4 dorsale granitique, sa superficie est dans l'ordre de 166,82 km². Elle est divisée en 13 Secteurs administratifs.

1.1.2. CLIMAT PLUVIOMETRIE.

Le climat de la Commune Mushubati est principalement tempéré avec une température moyenne de 20°C pendant la saison sèche qui généralement dure 5 mois (Juin, Juillet, Août, Janvier, Février).

La Commune Mushubati fait partie de la zone à pluviosité moyenne de 1.000 à 1.250 mm du Nord au Sud suivant la ligne oxiale de la Commune. Dans son ensemble et surtout dans les temps actuels, la pluviosité est très irrégulière. La variation capricieuse des précipitations tant en densité qu'en disparition cause des problèmes d'érosion de sécheresse imprévue, de grêle impétueuse et de disette alimentaire généralisée.

1.1.3. RELIEF.

Le Relief de la Commune Mushubati s'articule sur son complexe montagneux du Nord au Sud, encerclant graduellement les plateaux du Centre et de l'extrême Sud. Les hautes montagnes

situées au Nord : Muhanga, Gitongati; au Centre : Mushubati ;
au Sud-Ouest : Mpare atteignent une altitude moyenne de 2.000 m.
Altitude minimum 1.200 m, Altitude maximum 2.000 m.

1.1.4. RESEAU HYDROGRAPHIQUE.

La Commune Mushubati est limitée au Sud-Ouest par la rivière Nyabarongo. Elle est arrosée également de cours d'eaux qui serpentent dans les marais et parfois violents faisant d'importantes victimes dans les grandes saisons de pluies.

Les petites rivières sont :

1. Miguramo qui passe et faisant frontière Est avec la Commune Mukingi. Miguramo possède un marais très important appelé NYIRAMVUMBA.
2. NYARUBUYE qui passe entre le Secteur Muhanga et Karama.
3. NYAGAKO qui prend son amont dans le marais situé entre les Secteurs Gifumba et Gatikabisi.
4. KIRYANGO est une rivière qui sépare Mushubati de la Commune Masango. Elle se verse dans la Nyabarongo entre Mushubati et Bwakira (Kibuye).
5. MAKERA et BAKOKWE servent aussi de frontière Nord-Est entre les Commune Mushubati, Nyamabuye et Rutobwe. Il est à signaler que les marais de ces rivières constituent le grenier de la Commune qui comporte d'importantes cultures vivrières, surtout les tubercules et les légumineuses. On y trouve principalement : les patates douces toutes les saisons, les pommes de terre, les col-cases, les haricots, le soja, les choux et les carottes.

1.1.5. LE SOL.

Le sol est en général très pauvre et nécessite de grands apports de fumier. Les collines latéritiques sont parfois les plus érodées avec affleurement de la roche.

1.1.6. VEGETATION.

La végétation naturelle a complètement disparu pour céder place à l'agriculture. On rencontre quelques herbes naturelles (élaglostis) sur les versants et les sommets des hautes montagnes non cultivables.

Les efforts de réboisement ont été engagés sans réserve sur les monts Mushubati et Muhanga, avec l'aide du Projet B.I.T, PSTP/HIMO et par des Travaux Communautaires de

.../...

Développement Umuganda et des résultats positifs se sont manifestés. Ces reboisements constituent la grande partie de la végétation. L'essence végétale dominante est l'eucalyptus. La quasi-totalité de la superficie communale est vouvete par la bananeraie. Les grands types de couvert végétal sont : Les Elagrostis et les Hyparrhénia filipandula (Ishinge et Umukenke).

1.1.7. ASPECTS SAISONNIERS.

Hormis les irrégularités pluviales dont souffre parfois tous le pays, la classification des saisons se compose comme suit :

- La saison culturale (Umuhindo) ou petite saison des pluies et première saison de l'année lunaire rwandaise commence en Septembre et termine en Décembre.
- La petite saison sèche (Ubugora) court de Janvier à Février.
- La grande saison de pluies (Itumba) va de Mars à Mai.
- La grande saison sèche (Icyi) commence au mois de Juin et termine en Août.

1.1.8. FAUNE.

Les espèces recensées sont les chacals, les léopards, les lièvres, les serpents et les gazelles.

1.2. ASPECTS INSTITUTIONNELS.

1.2.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

ORGANES COMMUNAUX.

1. Le Bourgmestre : MUNYANKUMBURWA Emmanuel

1. COMMISSION TECHNIQUE.

Les membres de la Commission Technique sont:

- | | |
|-------------------------|--------------|
| 1. KUBWIMANA Eterne | : Président |
| 2. NZEYIMANA Valens | : Secrétaire |
| 3. BIZIMANA Christophe | : Membre |
| 4. NDUWAMUNGU Médard | : " |
| 5. MULINDAHABI D. Savio | : " |
| 6. MASONGA Denys | : " |
| 7. NIYITEGEKA Gérard | : " |
| 8. NTILIVAMUNDA Dismas | : " |

Les Membres de la Commission Technique sont nommés par le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal sur proposition du Préfet de Préfecture. Ils se réunissent une fois les deux mois.

.../...

2. LE CONSEIL COMMUNAL.

Le Conseil Communal est composé de 13 Conseillers de Secteurs Administratifs élus par la population de leur ressort. Leur mandat est de 5 ans renouvelable.

<u>Noms des Conseillers</u>	<u>Secteurs</u>
1. GAKIRE Félicien	Mata
2. NDEKEZI Jean	Karama
3. MUNYAWERA Callixte	Remera
4. GAKWAYA Léon	Gifumba
5. SHYIRAMBERE David	Mwaka
6. KAMONYO Léonard	Giseke
7. NKEZABERA Esron	Ntongwe
8. KARARA Thélesphore	Kaduha
9. KARENGANGANIZI François	Gikomero
10. RUTAMUJYANYE Godefroid	Gatikabisi
11. NYAMINANI Denys	Cukiro
12. MURAMBAHE Wenceslas	Muhanga
13. NGERAGEZE Alphonse	Kagarama.

3. LE CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT.

Le Conseil Communal de Développement est composé des Conseillers Communaux, des Chefs de Services affectés dans la Commune et des Membres de la Commission Technique. Il se réunit tous les 3 mois sur convocation du Bourgmestre qui en est Président d'office.

Les Membres du Conseil Communal de Développement sont :

1. MUNYANKUMBURWA Emmanuel : Bourgmestre
2. KUBWIMANA Eterne : Président de la Commission Technique
3. NZEYIMANA Valens : Secrétaire de la Commission Technique
4. BIZIMANA Christophe : Membre de la Commission Technique
5. MULINDAHABI D. Savio: " " "
6. MASONGA Denys : " " "
7. NDUWAMUNGU Médard : " " "
8. NTILIVAMUNDA Dismas : " " "
9. NIYITEGEKA Gérard : " " "
10. GAKIRE Félicien ; Conseiller de Secteur Mata
11. NDEKEZI Jean : " " Karama
12. MUNYAWERA Callixte : " " Remera
13. GAKWAYA Léon : " " Gifumba
14. SHYIRAMBERE David : " " Mwaka
15. KAMONYO Léonard : " " Giseke

...../.....

- | | | |
|-------------------------------|---|-----------------------------------|
| 16. NKEZABERA Esron | : | Conseiller de Secteur Ntongwe |
| 17. NYAMINANI Denys | : | " " Cukiro |
| 18. KARARA Thélesphore | : | " " Kaduha |
| 19. KARENGANGANIZI François | : | " " Gikomero |
| 20. RUTAMUJYANYE Godefroid | : | " " Gatikabisi |
| 21. MURAMBAHE wenceslas | : | " " Muhanga |
| 22. NGERAGEZE Alphonse | : | " " Kagarama |
| 23. MUSABIMANA Léodomir | : | Président du Tribunal de Canton |
| 24. MUNYANKINDI Oscar | : | Inspecteur de Secteur Scolaire |
| 25. MUSABIREMA Côme | : | Responsable du C.C.D.F.P. |
| 26. NSHAMIHIGO J.Christostôme | : | Titulaire du Dispensaire Gishweru |
| 27. KANUSU Laurent | : | Agronome de Commune |
| 28. MUSILIKARI Séverin | : | Vétérinaire de Commune. |

1.2.2. ORGANISATION POLITIQUE.

ORGANES DU M.R.N.D.

a) Congès Communal du M.R.N.D.

Le Congrès Communal traite les questions intéressant la Commune et se prononce sur les rapports relatifs aux réalisations et à la vie du M.R.N.D dans la Commune. Il se réunit tous les six mois.

Sont les Membres du Congrès Communal :

1. Le Bourgmestre qui est Responsable du Mouvement dans la Commune qui en est le Président

2. Les Membres du Comité Communal :

- | | | |
|---------------------------|---|----------------|
| - NIYITEGEKA Gérard | : | Vice-Président |
| - MUNYANKINDI Oscar | : | Secrétaire |
| - BIZIMANA Christophe | : | Trésorier |
| - KUBWIMANA Eterne | : | |
| - MASONGA Denys | : | |
| - NDUWAMUNGU Médard | : | |
| - MULINDAHABI D.Savio | : | |
| - HABIIYAKARE Christophe | : | |
| - NSEYIMANA Valens | : | |
| - NTILIVAMUNDA Dismas | : | |
| - MBARAGA Louis | : | |
| - GAKIRE Félicien | : | |
| - KARENGANGANIZI François | : | |
| - KAMONYO Léonard | : | |
| - DIGIDIGI Antoine | : | |

...../...

- GAFARANGA François
- NTALINDWA Nicodème
- NGIRABATWARE Frédéric
- UWIMANA Onesphore.

3. Les Conseillers Communaux

- | | | | |
|---------------------------|---|-----------------------|------------|
| - GAKIRE Félicien | : | Conseiller de Secteur | Mata |
| - NDEKEZI Jean | : | " | Karama |
| - MUNYAWERA Callixte | : | " | Remera |
| - GAKWAYA Léon | : | " | Gifumba |
| - SHYIRAMBERE David | : | " | Mwaka |
| - NKEZABERA Esron | : | " | Ntongwè |
| - NYAMINANI Denys | : | " | Cukiro |
| - KARARA Thélesphore | : | " | Kaduha |
| - KARENGANGANIZI François | : | " | Gikomero |
| - RUTAMUJYANYE Godefroid | : | " | Gatikabisi |
| - MURAMBAHE Wenceslas | : | " | Muhanga |
| - NGERAGEZE Alphonse | : | " | Kagarama. |

4. Les Responsables des Comités des Cellules.

S E C T E U R S	:	C E L L U L E S	:	Nom du Responsable
1. KARAMA	:	1. Gatare	:	MULIGANDE Déogratias
	:	2. Nyarubuye	:	NKERAMUGABA Straton
	:	3. Bigurube	:	RWEMERA Alphonse
	:	4. Nganzo	:	KARONKANO Charles
	:	5. Gihembe	:	BALIGIRA Joseph
	:	6. Nyamyumba	:	KABANO Salvat
	:	7. Kumukenke	:	KAMANZI Christophe
2. REMERA	:	1. Munini	:	NZAMWITA Onesphore
	:	2. KINYENKANDA	:	KANANI Gabriel
	:	3. Gasenyi	:	NILINGIYIMANA Erasme
	:	4. Gasharu	:	VUNINKA Alphonse
	:	5. Nyakabingo	:	NKESHABAGABO Léopold
3. GIFUMBA	:	1. Rutarabana	:	NGANGO Mathias
	:	2. Kirebe	:	KARAMBIZI Joseph
	:	3. Samuduha	:	NTEZIYAREMYE Gérard
	:	4. Gisiza	:	NAGATWA Justin
	:	5. Rugarama	:	HATEGEKIMANA Benoît
	:	6. Gifumba	:	NEMEYINKIKO Simon
4. MWAKA	:	1. Gasumo	:	NGEMANYI Léopold
	:	2. Mututu	:	NSEKANABO François
	:	3. VUGO	:	BYABARUSARA Raphaël
	:	4. Nyarusanga	:	SENE NE DOGO Anastase
	:	5. Mataba	:	SENANI Canisiur

5. GISEKE	: 1. Nyarushubi	: KAJABO Etienne
	: 2. Kabingo	: NYAGATARE Stanislas
	: 3. Kigarama	: BISENGIMANA Thomas
	: 4. Nyakabuye	: NDAHAYO Gabriel
	: 5. Kivugiza	: SEBULIKOKO
	: 6. Nyakizu	: NGOMBWA Boniface
	: 7. Nyabiruli	: MUNYAKAYANZA
	: 8. Giseke	: MBARAGA Louis
6. CUKIRO	: 1. Gacukiro	: BAZALIKENGE
	: 2. Rukamiro	: MUZIZIKI Augustin
	: 3. Kanyoni	: GATERA
	: 4. Nyanza	: RWAGASANA
	: 5. Ngaru	: SEKIMONYO Emmanuel
7. NTONGWE	: 1. Nyabibugu	: NYAKAYIRO Elias
	: 2. Kigufi	: NGIRABATWARE Narcisse
	: 3. Gatoki	: KALIBUTWA Jean Baptiste
	: 4. Nyarusange	: NTIBIRAMIRA Aminadab
	: 5. Gakoma	: SEBUDAGE S.
	: 6. Kavumu	: MUNYENTWALI Célestin
	: 7. Gasiza	: MUNNYERI
	: 8. Mpare	: NKAMBA Paul
8. KADUHA	: 1. Murambi	: MUNYANKUSI Callixte
	: 2. Kagarama	: NSENGIYUMVA Gonzage
	: 3. REMERA	: MATUNGO Sylvestre
	: 4. Jabiro	: TWAGIRAYEZU Valens
	: 5. Mureherwa	: RUBERABAHIZI Merchior
	: 6. Cyiciro	: KAZINZI Sylvestre
9. GIKOMERO	: 1. Gikomero	: UHORANYINGOGA Ladislas
	: 2. Ntimbili	: MUNYAMBONERA Jean
	: 3. Ntendeli	: KAMUBAYIZA Tharcisse
	: 4. Mbiliri	: BIZIMUNGU Célestin.
10. GATIKABISI	: 1. Kabuba	: BUREGEYA Théoneste
	: 2. Gasovu	: NTIBENDA Denys
	: 3. Manitumva	: MUBILIGI Isaïs
	: 4. Nyarunyinya	: BIZIMANA Aster
	: 5. Ngoma	: MUKEZARUGAMBA Désiré
	: 6. Kabanda	: KAJABO Gérard
	: 7. Gahondo	: SEBYENDA Vianney

11. MUHANGA	: 1. Gisiza	: MUNYAKARAMBI Augustin
	: 2. Nyamirama	: BALISHESHE
	: 3. Mulinja	: BINYAVANGA
	: 4. Muhanga	: MAVUTAMINGI Jean
	: 5. Mulindi	: MANYEMBWA Ladislav
	: 6. Kagogwe	: MUNYARUSHOKA
	: 7. Rutaka	: MBONYUMUGENZI Gabriel

12. KAGARAMA	: 1. Kanyinya	: GAHUNGA Sylvestre
	: 2. Murama	: KARERANGABO Callixte
	: 3. Remera	: MULIHAND Philippe
	: 4. Munzereli	: KANYABASHI Joseph

13. MATA	: 1. Mubuga	: BATENDERANA Nicodème
	: 2. Rugendabali	: MUSABYIMANA William
	: 3. Murambi	: SIBOMANA Joseph
	: 4. Nkoma	: BAHIZI Eulade
	: 5. Muhororo	: REKERAHO Daniel
	: 6. Kigarama	: HABIIYAMBERE Janvier.

5. Les Chefs de Service affectés à la Commune.

- MUSABIMANA Léodomir	: Président du Tribunal de Canton
- MUNYANKINDI Oscar	: Inspecteur de Secteur Scolaire
- KANUSU Laurent	: Agronome de Commune
- MUSILIKARE Séverin	: Vétérinaire de Commune
- DUSABIREMA Côme	: Responsable du C.C.D.F.P.
- NSHAMIHIGO J. Chrisostome	: Titulaire du Dispensaire Gishweru
- Soeur Nativité PEREZ	: Responsable du Centre de Santé Nyarusange
- Soeur Basilia	: Responsable du Centre Nutritionnel Nyarusange
- Abbé Ripoll	: Curé de la Paroisse Nyarusange
- Pasteur GATERA Aminadab	: Responsable de la Paroisse E.E.R. Gikomero
- Pasteur NZAMURAMBAHO Eliezel	: Responsable de la Paroisse Adventiste Gikomero
- Pasteur GACANDAGA Antoine	: Responsable de la Paroisse Présbytérienne Rukamiro.

.../...

1.2.3. Jumelage - Coopération.

La Commune Mushubati a signé le Protocole d'amitié qui lie irrévocablement le Bourget et la Commune Mushubati, le 26 Février 1987.

Le Conseil Communal de Développement dans sa séance du 11 Octobre 1987, a choisi un Comité de Jumelage composé de 11 personnes, chargé de poursuivre les relations entre la Commune Mushubati et la Ville du Bourget. Ces relations restent très bonnes. Plusieurs Projets en vue d'être réalisés par le Bourget dans la Commune Mushubati sont en cours à savoir :

- L'Adduction d'eau de Nata,
- L'amélioration de la Salle Polyvalente et
- La création d'un Centre Urbain.

2. Le Comité Communal

Le Comité Communal est un organe du Congrès Communal. Il veille à l'application des décisions des Instances Supérieures et examine toutes les questions intéressant la vie de la Commune sur le plan politique, économique, social et culturel.

.../...

II. APPAREIL SOCIAL.

2.1. POPULATION

2.1.1. Données démographiques.

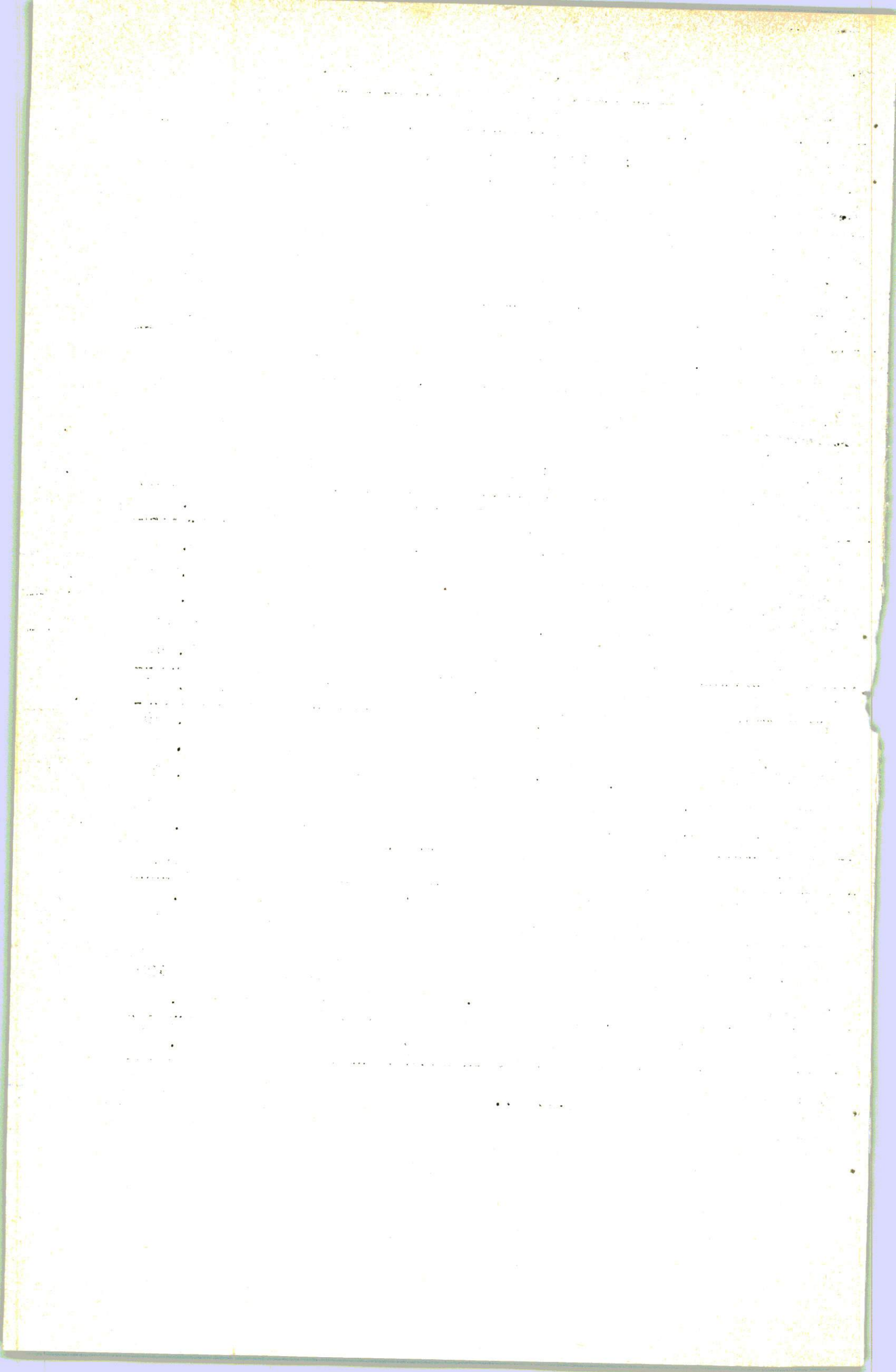
Densité de la Population :

La Commune de Mushubati a une population totale de 56.269, soit une densité de 337,3 habitants au km². Les chiffres de Recensement de 1987 nous permettent la classification suivante: La Population des Jeunes est de 29.216 âgés de -1an à 25ans; soit 51,9 % de la population Totale.

...../.....

: H U T U : T U T S I : T W A : N A T. : :																			
Age:	M	:	F	:	TOTAL	:	M	:	F	:	M	:	F	:	M	:	F	:	TOTAL
1	1296	:	1304	:	2600	:	1245	:	1242	:	51	:	61	:	0	:	1	:	0 : 0 : 0 : 2.600
2	650	:	826	:	1476	:	608	:	815	:	42	:	11	:	0	:	0	:	0 : 0 : 0 : 1.476
3	715	:	873	:	1588	:	686	:	815	:	27	:	56	:	2	:	2	:	0 : 0 : 0 : 1.588
4	623	:	560	:	1183	:	591	:	545	:	32	:	15	:	0	:	0	:	0 : 0 : 0 : 1.183
5	716	:	755	:	1481	:	681	:	749	:	35	:	16	:	0	:	0	:	0 : 0 : 0 : 1.481
6	511	:	584	:	1095	:	490	:	567	:	18	:	15	:	3	:	2	:	0 : 0 : 0 : 1.095
S/T:	4511	:	4912	:	9423	:	4301	:	4733	:	205	:	174	:	5	:	5	:	0 : 0 : 0 : 9.423
7	421	:	468	:	909	:	414	:	476	:	6	:	9	:	1	:	3	:	0 : 0 : 0 : 909
8	402	:	383	:	785	:	390	:	364	:	10	:	19	:	2	:	0	:	0 : 0 : 0 : 785
9	366	:	491	:	857	:	350	:	452	:	14	:	39	:	2	:	0	:	0 : 0 : 0 : 857
10	436	:	463	:	899	:	422	:	455	:	11	:	8	:	3	:	0	:	0 : 0 : 0 : 899
11	285	:	455	:	740	:	271	:	445	:	14	:	10	:	0	:	0	:	0 : 0 : 0 : 740
S/T:	1910	:	2280	:	4190	:	1847	:	2192	:	55	:	85	:	8	:	3	:	0 : 0 : 0 : 4.190
12	498	:	549	:	1047	:	483	:	541	:	15	:	8	:	0	:	0	:	0 : 0 : 0 : 1.047
13	535	:	493	:	1028	:	524	:	474	:	10	:	19	:	1	:	0	:	0 : 0 : 0 : 1.028
14	529	:	514	:	1043	:	512	:	499	:	17	:	14	:	0	:	1	:	0 : 0 : 0 : 1.043
15	477	:	518	:	995	:	462	:	508	:	14	:	10	:	0	:	0	:	1 : 0 : 0 : 995
16	489	:	559	:	1048	:	474	:	544	:	14	:	15	:	1	:	0	:	0 : 0 : 0 : 1.048
S/T:	2528	:	2633	:	5161	:	2455	:	2566	:	70	:	66	:	2	:	1	:	1 : 0 : 0 : 5.161
17	584	:	565	:	1149	:	572	:	545	:	10	:	20	:	2	:	0	:	0 : 0 : 0 : 1.149
18	573	:	609	:	1182	:	558	:	593	:	15	:	15	:	0	:	1	:	0 : 0 : 0 : 1.182
19	486	:	537	:	1023	:	470	:	519	:	14	:	17	:	2	:	1	:	0 : 0 : 0 : 1.023
20	610	:	493	:	1103	:	598	:	470	:	11	:	22	:	1	:	0	:	0 : 0 : 1 : 1.103
21	483	:	538	:	1021	:	468	:	519	:	13	:	18	:	2	:	1	:	0 : 0 : 0 : 1.021
S/T:	2736	:	2742	:	5478	:	2666	:	2646	:	63	:	92	:	7	:	3	:	0 : 0 : 1 : 5.478
22	565	:	451	:	1016	:	555	:	436	:	9	:	13	:	1	:	2	:	0 : 0 : 0 : 1.016
23	430	:	529	:	959	:	415	:	505	:	14	:	23	:	1	:	1	:	0 : 0 : 0 : 959
24	545	:	472	:	1017	:	532	:	437	:	12	:	35	:	1	:	0	:	0 : 0 : 0 : 1.017
25	450	:	479	:	929	:	433	:	439	:	16	:	38	:	1	:	1	:	0 : 0 : 1 : 929
S/T:	2508	:	2456	:	4964	:	2431	:	2304	:	72	:	146	:	5	:	5	:	0 : 0 : 1 : 4.964

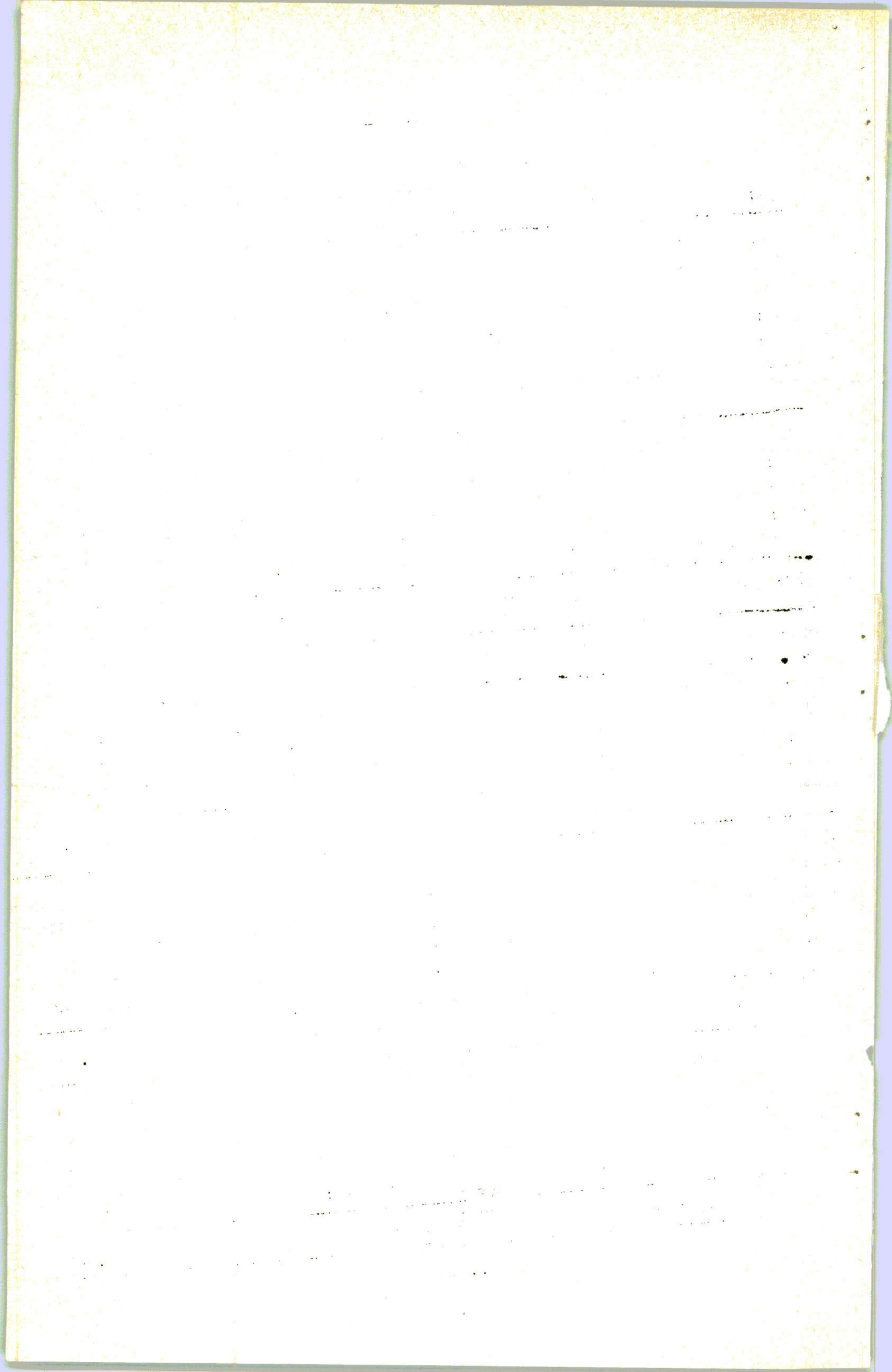
.../...



: H U T U : T U T S I : T W A : N A T. :

Age:	M	F	TOTAL	M	F	M	F	M	F	M	F	TOTAL
26 :	564 :	515 :	1079 :	548 :	494 :	16 :	21 :	0 :	0 :	0 :	0 :	1.079
27 :	430 :	301 :	731 :	408 :	279 :	22 :	22 :	0 :	0 :	0 :	0 :	731
28 :	268 :	275 :	543 :	251 :	253 :	16 :	22 :	1 :	0 :	0 :	0 :	543
29 :	331 :	317 :	648 :	309 :	288 :	22 :	29 :	0 :	0 :	0 :	0 :	648
30 :	352 :	346 :	698 :	328 :	330 :	24 :	16 :	0 :	0 :	0 :	0 :	698
S/T:	1945 :	1754 :	3699 :	1844 :	1644 :	100 :	110 :	1 :	0 :	0 :	0 :	3.699
31 :	343 :	369 :	712 :	325 :	351 :	18 :	17 :	0 :	1 :	0 :	0 :	712
32 :	353 :	442 :	795 :	332 :	421 :	19 :	21 :	2 :	0 :	0 :	0 :	795
33 :	427 :	537 :	964 :	406 :	513 :	20 :	24 :	1 :	0 :	0 :	0 :	964
34 :	510 :	395 :	905 :	492 :	360 :	18 :	35 :	0 :	0 :	0 :	0 :	905
35 :	342 :	321 :	663 :	323 :	296 :	18 :	25 :	1 :	0 :	0 :	0 :	663
S/T:	1975 :	2064 :	4039 :	1878 :	1941 :	93 :	122 :	4 :	1 :	0 :	0 :	4.039
36 :	386 :	280 :	666 :	371 :	263 :	13 :	17 :	2 :	0 :	0 :	0 :	666
37 :	329 :	291 :	630 :	310 :	285 :	18 :	16 :	1 :	0 :	0 :	0 :	630
38 :	327 :	236 :	563 :	307 :	218 :	19 :	17 :	1 :	1 :	0 :	0 :	563
39 :	267 :	259 :	526 :	240 :	234 :	24 :	24 :	3 :	1 :	0 :	0 :	526
40 :	484 :	330 :	814 :	466 :	314 :	17 :	16 :	1 :	0 :	0 :	0 :	814 :
S/T:	1793 :	1406 :	3199 :	1694 :	1314 :	91 :	90 :	8 :	2 :	0 :	0 :	3.199
41 :	200 :	230 :	433 :	185 :	212 :	16 :	16 :	2 :	2 :	0 :	0 :	433
42 :	210 :	302 :	512 :	191 :	284 :	19 :	17 :	0 :	1 :	0 :	0 :	512
43 :	254 :	251 :	505 :	240 :	229 :	13 :	18 :	1 :	4 :	0 :	0 :	505
44 :	306 :	321 :	627 :	286 :	296 :	19 :	25 :	1 :	0 :	0 :	0 :	627
45 :	202 :	321 :	523 :	182 :	295 :	19 :	24 :	1 :	2 :	0 :	0 :	523
S/T:	1175 :	1425 :	2600 :	1084 :	1316 :	86 :	100 :	5 :	9 :	0 :	0 :	2.600
46 :	268 :	333 :	601 :	254 :	316 :	14 :	15 :	0 :	2 :	0 :	0 :	601
47 :	243 :	306 :	549 :	226 :	283 :	17 :	22 :	0 :	1 :	0 :	0 :	549
48 :	269 :	312 :	581 :	254 :	294 :	15 :	16 :	0 :	2 :	0 :	0 :	581
49 :	225 :	253 :	478 :	210 :	238 :	15 :	14 :	0 :	1 :	0 :	0 :	478
50 :	280 :	254 :	534 :	264 :	239 :	13 :	15 :	3 :	0 :	0 :	0 :	534
S/T:	1285 :	1458 :	2743 :	1208 :	1370 :	74 :	82 :	3 :	6 :	0 :	0 :	2.743

../..



: H U T U : T U T S I : T W A : N A T. :

Age: M : F : TOTAL : M : F : M : F : M : F : M : F : TOTAL

51 :	218 :	212 :	430 :	202 :	197 :	14 :	15 :	2 :	0 :	0 :	0 :	430
52 :	187 :	231 :	418 :	174 :	224 :	12 :	6 :	1 :	1 :	0 :	0 :	418
53 :	183 :	229 :	417 :	172 :	218 :	15 :	8 :	1 :	3 :	0 :	0 :	417
54 :	187 :	214 :	401 :	164 :	200 :	23 :	14 :	0 :	0 :	0 :	0 :	401
55 :	200 :	292 :	492 :	180 :	276 :	19 :	14 :	1 :	2 :	0 :	0 :	492

S/T: 980 : 1178 : 2158 : 892 : 1115 : 83 : 57 : 5 : 6 : 0 : 0 : 2.158

56 :	190 :	255 :	445 :	169 :	241 :	21 :	14 :	0 :	0 :	0 :	0 :	445
57 :	200 :	233 :	433 :	183 :	218 :	17 :	15 :	0 :	0 :	0 :	0 :	433
58 :	171 :	186 :	357 :	155 :	173 :	14 :	13 :	1 :	0 :	1 :	0 :	357
59 :	204 :	199 :	403 :	180 :	190 :	23 :	9 :	1 :	0 :	0 :	0 :	403
60 :	209 :	214 :	423 :	190 :	199 :	19 :	15 :	0 :	0 :	0 :	0 :	423

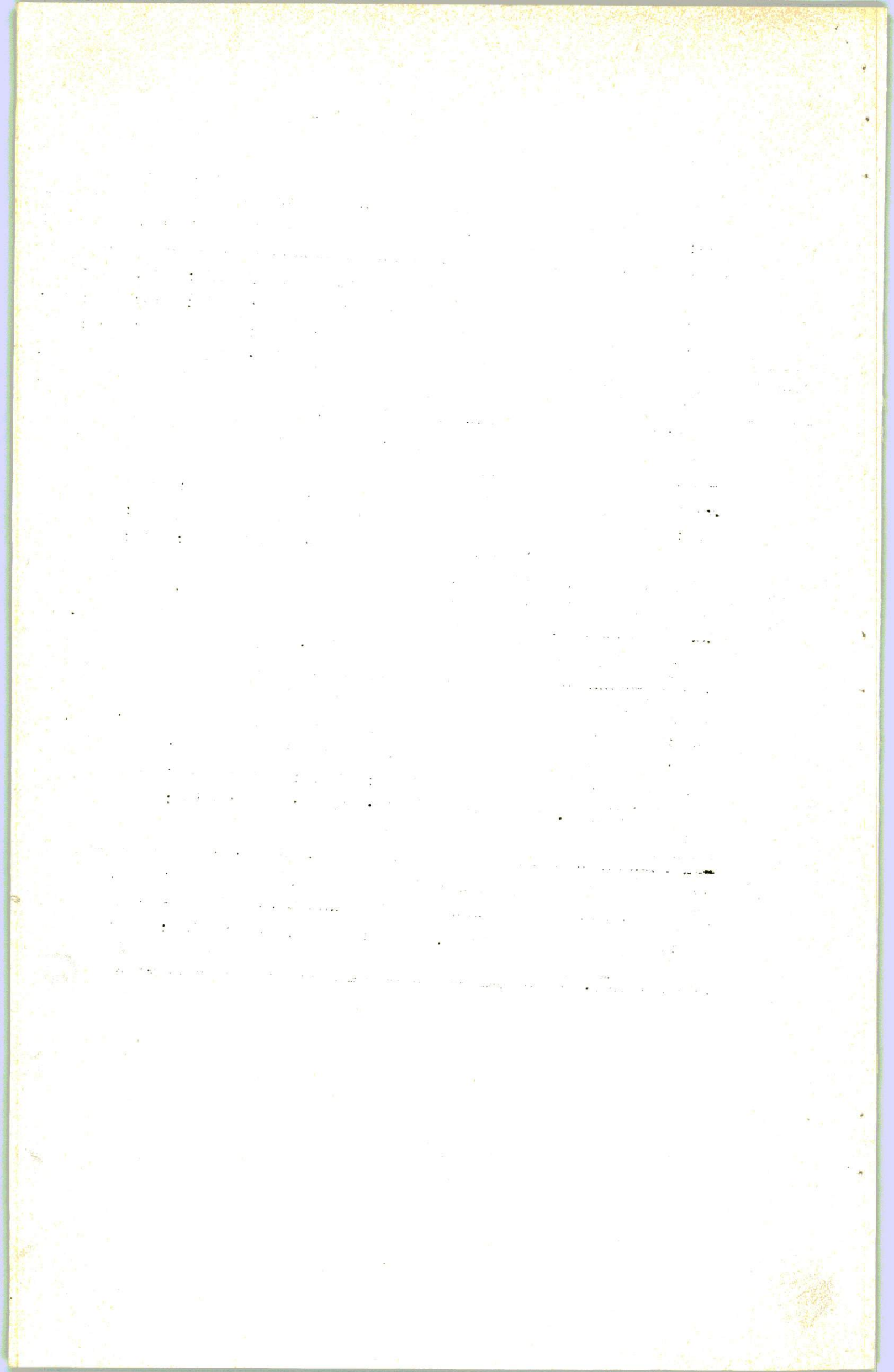
S/T: 974 : 1087 : 2061 : 877 : 1021 : 94 : 66 : 2 : 0 : 1 : 0 : 2.051

61 :	194 :	190 :	384 :	172 :	178 :	22 :	12 :	0 :	0 :	0 :	0 :	384
62 :	197 :	166 :	363 :	180 :	146 :	17 :	18 :	0 :	2 :	0 :	0 :	363
63 :	150 :	207 :	357 :	134 :	196 :	16 :	11 :	0 :	0 :	0 :	0 :	357
64 :	163 :	208 :	371 :	149 :	194 :	14 :	14 :	0 :	0 :	0 :	0 :	371
65 :	2545 :	2534 :	5079 :	2450 :	2465 :	92 :	65 :	3 :	4 :	0 :	0 :	5.079

et
plus

S/T.: 3249 : 3.305 : 6554 : 3085 : 3179 : 161 : 120 : 3 : 6 : 0 : 0 : 6.554

TOT.: 27569 : 28700 : 56269 : 26262 : 27341 : 1247 : 1310 : 58 : 47 : 2 : 2 : 56.269



REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE DE GITARAMA
COMMUNE DE MUSHUBATI.

REPARTITION DE LA POPULATION PAR SECTEURS ADMINISTRATIFS.

				:	H U T U		:	T U T S I		:	T W A		:	NAT.		:	TOTAL		
S E C T E U R S:	M	:	F	:	TOTAL	:	M	:	F	:	M	:	F	:	M	:	F	:	TOTAL
1. CUKIRO	: 2.392	:	2.419	:	4.811	:	2.302	:	2.336	:	67	:	65	:	23	:	18	:	4.811:
2. GATIKABISI	: 1.572	:	1.553	:	3.125	:	1.495	:	1.479	:	71	:	69	:	6	:	5	:	3.125:
3. GIFUMBA	: 2.187	:	2.363	:	4.550	:	2.121	:	2.286	:	61	:	73	:	5	:	4	:	4.550:
4. GIKOMERO	: 2.343	:	2.545	:	4.888	:	2.270	:	2.444	:	73	:	101	:	0	:	0	:	4.888
5. GISEKE	: 2.390	:	2.239	:	4.629	:	2.333	:	2.188	:	56	:	49	:	1	:	2	:	4.629
6. KADUHA	: 2.361	:	2.416	:	4.777	:	2.264	:	2.331	:	93	:	83	:	2	:	0	:	4.777
7. KAGARAMA	: 1.689	:	1.877	:	3.566	:	1.598	:	1.787	:	86	:	85	:	5	:	5	:	3.566
8. KARAMA	: 2.389	:	2.377	:	4.766	:	2.261	:	2.316	:	128	:	61	:	0	:	0	:	4.766
9. MATA	: 2.263	:	2.417	:	4.680	:	2.048	:	2.259	:	212	:	158	:	3	:	0	:	4.680
10. MUHANGA	: 1.993	:	2.435	:	4.428	:	1.862	:	2.243	:	127	:	186	:	4	:	6	:	4.428
11. MWAKA	: 1.906	:	1.882	:	3.788	:	1.823	:	1.756	:	81	:	126	:	2	:	0	:	3.788
12. NTONGWE	: 2.604	:	2.604	:	5.208	:	2.487	:	2.436	:	110	:	161	:	7	:	7	:	5.208
13. REMERA	: 1.480	:	1.573	:	3.053	:	1.398	:	1.480	:	82	:	93	:	0	:	0	:	3.053
T O T A L				:	27.569	:	28.700	:	56.269	:	26.262	:	27.341	:	1.247	:	1.310	:	58 : 47 : 2 : 2 : 56.269

& Mouvement migratoire.

Sorties 1987

Hommes : Femmes : TOTAL
62 : 226 : 288

Entrées 1987:

Hommes : Femmes : TOTAL
20 : 92 : 112

Les mouvements de l'Immigration et Emigration ne se font généralement qu'entre notre Commune et d'autres Communes de la Préfecture de Gitarama, surtout par les mariages et très rarement avec d'autres Préfectures.

2.1.2. Mentalité, Coutume et Tradition.

L'organisation coutumière basée sur les structures monarchiques et féodales d'autrefois a cédé place au régime républicain qui a installé et stabilisé ses structures depuis la révolution de 1959.

Comme jadis, la famille reste la Cellule de base de la société. Les relations interfamiliales et surtout entre les membres d'une famille sont souveraines. L'entr'aide des voisins est affective, le transport des malades, enterrement, le mariage voire même tous les problèmes d'intérêts communs caractérisent cette remarquable entr'aide.

Depuis le 5 Juillet 1973, les rwandais jouissent d'innombrables bienfaits acquis grâce au Coup d'Etat morale opéré par l'Armée Rwandaise sur les ordres du Guide éclairé, le Général Major Juvénal HABYALIMANA qui fonda au début le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale remplacé par le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (M.R.N.D), proclamé le 5 Juillet 1975. Le M.R.N.D rassemble toutes les Ethnies et Régions du pays, forme l'Unité, la Paix et le Développement de tous les Rwandais.

Pour arriver à ces objectifs, une organisation politique et administrative a reconnu la Commune " Cellule de base du Développement ". La Loi du 3 Novembre 1963 et le Décret-Loi du 26 Septembre 1974 déterminent cette organisation.

A l'issue de ces textes, la Commune constitue une entité autonome à laquelle l'Etat confie la responsabilité de veiller dans les limites de son territoire aux intérêts communs, aux besoins et à l'ordre public.

Sous la supervision totale du Préfet, la Commune constitue réellement une Cellule autonome disposant du pouvoir de décision étendue. Dans cette Politique, la Commune gère son patrimoine, fixe les taxes, recrute son personnel administratif

.../...

et technique, recouvre les impôts personnels fixés par la Loi et peut contracter un emprunt.

La Commune peut en outre conclure des conventions avec des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères.

Race . Ethnie.

Les Bahutu sont en majorité écrasante de 95,26 %, soit 53.603.

Les Batutsi occupent la deuxième place avec 4,73 %, soit 2.557 .

Les Batwa sont à minorité faible de 105, soit 0,01 %;

Les Naturalisés sont 4.

2.1.3. RELIGION.

Dans la commune Mushubati on trouve plusieurs sectes Religieuses suivantes: - Le catholicisme en majorité écrasante

- Le protestantisme

- L'adventisme

- L'islam

- Et quelques croyants Imanistes.

2.1.4. HABITAT.

L'habitat est rural et traditionnel. La population est dispersée, parsemée sur toute l'étendue de la Commune.

Les matériaux de constructions sont: les briques cuites, les briques adobes, les arbres et les pierres. Les maisons sont couvertes soit par des tôles ou tuiles. On trouve encore ici et là, quelques rares maisons couvertes d'herbes.

2.1.5. BATIMENTS CIVILS, URBANISME ET CADASTRE.

Inéxistant dans la Commune Mushubati.

2.2. EMPLOI.

2.2.1. ADMINISTRATION DU TRAVAIL.

Dans la Commune Mushubati, on ne trouve pas beaucoup de possibilité d'accueil ou d'occupation des salariés. Hormis des Agents de l'Etat et des Secteurs privés travaillant en dehors de la Commune l'on trouve un certain nombre d'Agents occupés dans les secteurs suivants :

- Les Agents de la Commune et du Tribunal de Canton

- Les Agents des Services Agricoles et Vétérinaires de la Commune,

.../...

- Les Agents du Service Médical (Dispensaire Gishweru + Centre de Santé Nyarusange)
- Les Agents de la Paroisse Nyarusange
- Les Enseignants du Secteur Scolaire Mushubati + les Professeurs du Collège A.C.E.J. Karama. Il est à noter que le secteur primaire (les Agriculteurs-éleveurs) est prédominant. L'Activité économique de la population est principalement basée sur l'agriculture. Le principal revenu monétaire est la production du café, la seule culture industrielle ainsi que la banane au niveau secondaire et d'autres produits vivriers. L'élevage paille en premier lieu aux besoins alimentaires de la Famille et constitue une source de revenu monétaire en second lieu.

2.2.2. LA SECURITE SOCIALE.

La Sécurité Sociale est assurée pour chaque travailleur par un versement de 3% de son salaire mensuel à la Caisse Sociale et par un versement de 3% de son salaire pour le même travailleur par l'Employeur plus 2% de Risque Professionnel.

2.2.3. REPARTITION DE LA POPULATION PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE.

S E C T E U R D'ACTIVITE	:	M	:	F	:	TOTAL
1. <u>Etat</u> : Tout Agent de l'Etat payé par lui et recensé dans cette commune.	:	312	:	181	:	493
2. <u>Commune</u> : Tout Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci.	:	31	:	2	:	33
3. <u>Entreprise et Société</u> : Tout Agent recensé travaillant dans les Entreprises et Sociétés.	:	168	:	72	:	240
4. <u>Religion</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune.	:	44	:	31	:	75
5. <u>Agriculture</u> : Mes Agriculteurs recensés dans la Commune.	:	12798	:	12952	:	25750
6. <u>Elevage</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune.	:	0	:	0	:	0
7. <u>Agriculteurs à la fois Eleveurs</u>	:	3.057	:	486	:	3543
8. <u>Artisanat</u> : Artisans recensés dans la Commune.	:	828	:	87	:	915
9. <u>Commerce</u> : Les Commerçants et leurs Agents recensés dans la Commune.	:	66	:	10	:	76
10. <u>Domestique</u> : Les Domestiques recensés dans la Commune.	:	74	:	32	:	106

11. <u>Etudiants:</u>	- Primaire	:	3.712	:	4.083	:	7.795
	- Secondaire	:	89	:	106	:	195
	- Supérieur	:	9	:	1	:	10
12. <u>Sans profession et autres:</u>		:	6.381	:	10.657	:	17.038
T O T A L		:	27.869	:	28.700	:	56.269

2.3. ENSEIGNEMENT.

Carte Scolaire.

Pour répondre aux problèmes démographiques communales, il a été créé à travers toute la Commune Mushubati 17 Centres d'Enseignement primaire dont 8 à cycle complet et deux Centres d'Enseignement rural et artisanal intégré représentés, selon la carte scolaire suivante :

1. Enseignement Primaire:

501.001	:	Gikomero Protestant
501.002	:	Mutara
501.003	:	Gikomero Catholique
501.004	:	Nyarusange
501.005	:	Cyiciro
501.006	:	Kivomo
501.007	:	Kibanda
501.008	:	Giseke
501.009	:	Mata
501.010	:	Gisiza
501.011	:	Rutaka
501.013	:	Remera
501.015	:	Gitongati
501.017	:	Cukiro
501.018	:	Kaduha
501.020	:	Rutarabana
501.022	:	U.R.G. Mushubati

2. Enseignement rural et artisanal intégré

501.101	:	CERAI MATA
501.102	:	CERAI MUTARA.

2.3.1. Enseignement préscolaire.

Inexistant dans la Commune Mushubati.

.../...

2.3.2. Enseignement primaire et post-primaire.

& Enseignement primaire.

L'Enseignement primaire est obligatoire pour tout enfant dans la Commune Mushubati comme partout au Rwanda. Il débute à l'âge de 7 ans pour se terminer à l'âge de 15 ans si l'on considère la scolarisation normale.

La matière dispensée dans l'enseignement primaire est subdivisée en trois parties principales.

Au 1er cycle, c'est-à-dire dès la 1ère année à la 3ème, l'objectif principal se limite à l'apprentissage de l'écriture et de la lecture.

Le cycle moyen, de la 4ème à la 6ème se base sur l'acquisition des connaissances générales.

Le 3ème cycle allant de 7ème à la 8ème année prépare les élèves aux facilités de s'intégrer ultérieurement dans leur milieu, par l'apprentissage des métiers et des cours généraux.

A la fin du cycle, les élèves sont recrutés vers l'Enseignement secondaire et d'autres sont orientés vers les Centres de l'Enseignement rural et Artisanal intégré (CERAI) où l'objectif principal vise la connaissance des métiers. Les élèves sont mixtes et reçoivent comme cours en grande partie de Menuiserie, Maçonnerie pour les garçons; de couture et l'art culinaire pour les filles.

& Classes - Secteurs - Directions.

L'Enseignement primaire et post-primaire dans la Commune Mushubati se fait dans 143 salles de Classes, soient 191 classes. Au 1er cycle, le système de double vacation est appliqué. L'organisation administrative de cet encadrement prévoit au niveau des communes, un organe au nom de Secteur Scolaire, celui-ci est divisé en Directions qui sont à leur tour divisées en Centres Scolaires.

Le Secteur Scolaire Mushubati est ainsi composé de cinq Directions ayant 16 Centres Scolaires et un autre appartenant à l'Université Radiophonique de Gitarama (U.R.G.). Trois Directions appartiennent à l'Eglise Catholique, un à l'Eglise Protestante et un autre au Gouvernement Rwandais. Le Secteur Scolaire compte en outre deux CERAI de types mixtes appartenant tous à l'Etat.

& Elèves: La population scolaire de notre Commune est de 8.011 Elèves à l'école primaire soient 4.156 filles et 3.855 garçons. Tandis que celle des CERAI arrive à 256 élèves, soit 145 garçons contre 111 filles.

..../....

& Matériel: Le matériel didactique reste insuffisant pour les Enseignants ainsi que pour les élèves qui pour le moment doivent acheter tout le matériel.

Le mobilier scolaire est aussi inexistant dans presque tous les Centres Scolaires. Ce problème ne frappe pas les CERAI qui fabriquent le mobilier eux-mêmes.

La plupart des écoles primaires est construite en briques adobes et couverte de tuiles. Les CERAI sont construits par les briques cuites et couverts de tôles.

& Personnel: Le personnel des écoles primaires atteint à 139 Enseignants avec un taux de qualification de 64,7%. Les CERAI, eux sont dotés de 14 Professeurs dont 11 sont qualifiés. L'Administration se compose d'un Inspecteur entouré par 7 Directeurs des Centres Scolaires.

& Scolarisation: Considérant la population scolaire à l'âge de 7 à 15 ans, la scolarisation dans la Commune Mushubati en 1986/1987 est de 94,3%.

2.3.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

& Etablissements Publics: Il n'existe aucune école secondaire de l'Etat ni aucune école privée subsidee dans la Commune Mushubati.

& Etablissement privé: Il existe par contre une Ecole privée ouverte sur l'initiative des parents en 1984: le Collège A.C.E.J. (Association pour la Contribution à l'Education de la Jeunesse) Ce Collège a pour le moment une seule Section celle du Commerce et Comptabilité.

- Capacité d'accueil: Le Collège A.C.E.J. a une capacité d'accueil de 300 Elèves mais n'heberge maintenant que 223 Elèves dont 129 filles et 94 garçons ou 136 élèves sont internes et 87 externes.

- Matériel: Le Collège A.C.E.J possède six machines à écrire alors qu'il en faudrait au moins quarante. Vu que les élèves apprennent à écrire à la machine à partir de la troisième année. Pour les 136 internes, l'Ecole ne possède aucun lit. Les élèves dorment sur les matelas étendus au sol. Il faudrait au moins 200 lits à l'immédiat pour l'Ecole; vu le nombre d'élèves allant croissant d'année en année, il faudrait de grandes marmites ou d'une grande cuisinière à bois.

Le personnel du Collège A.C.E.J est composé d'un Directeur Responsable du Collège entouré d'un corps d'Professoral de 19 personnes et de 9 ouvriers, soit un total de 28 personnes.

...../.....

L'Effectif total d'élèves originaires de la Commune Mushubati est de 48 étudiants, tandis que celui de la Préfecture de Gitarama est de 175 sur un effectif total de 223 Etudiants.

2.3.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Il n'y a aucune école supérieure de l'Etat ni privée dans la Commune Mushubati.

2.3.5. INSTITUT DE RECHERCHE.

Il n'existe aucun Institut de Recherche dans la Commune Mushubati.

2.4. S A N T E.

2.4.1. HOPITAUX.

La Commune Mushubati ne dispose d'aucun Hôpital.

2.4.2. CENTRE DE SANTE ET AUTRES FORMATIONS MEDICALES.

La Commune Mushubati dispose d'un Centre de Santé en fonctionnement mais non encore suffisamment équipé en bâtiments malgré les infrastructures très importantes déjà en place.

Ce Centre est à la Paroisse Catholique de Nyarusange. Il est tenu par les Religieuses Espagnoles (Soeurs de St Joseph). Elles assurent le fonctionnement et fournissent tout l'Equipement et tous les médicaments. Ce Centre n'a pas de Médecin. La Titulaire est une infirmière assistée d'une Soeurs et quelques travailleurs et travailleuses Rwandais.

Le Centre de Santé de Nyarusange a une capacité d'accueil de 34 personnes et 12 personnes à la maternité. Son personnel est de six personnes. Le matériel technique est suffisant

La Commune Mushubati dispose aussi d'un Dispensaire, celui de Gishweru qui est situé au Sud-Est de la Commune.

Infrastructures: Le Dispensaire de Gishweru dispose d'un bâtiment très exigu qui servait dans le temps de bureau Communal.

L'Exiguité du local freine en partie de l'exercice des activités socio-sanitaires assignées au Dispensaire Gishweru entre autres: le suivi des grands malades et les accouchements, le service nutritionnel, etc..... Compte tenu de la population de cette zone et l'isolement de ce Dispensaire, il urge de procéder à son extension et à sa réfection, de construire une salle d'hébergement pour permettre le suivi soigneux des grands malades; Compte tenu du grand nombre de femmes qui accouchent à domicile, l'installation d'une maternité dans cette région s'avère de première nécessité. Une nutrition équilibrée étant nécessaire aux

.../...

enfants en bas âge, un Service Nutritionnel Opérationnel s'avère indispensable.

Matériel:

Le Dispensaire est doté du matériel usuel de première nécessité commun aux Dispensaires ruraux du Pays, tel qu'un microscope, un frigo, etc..... L'enclavement de la région et le moyen de transport insuffisants obligent la plupart des malades à se résigner à la merci du Bon Dieu. Pour parer à ces deux obstacles, un véhicule pour le transport des grands malades vers les Hôpitaux plus équipés est souhaitable.

Capacité d'accueil:

Le Dispensaire de Gishweru reçoit en moyenne 60 personnes par jour. Cette moyenne subit souvent des hausses pouvant atteindre 120 à 150 personnes/jour. Les activités socio-sanitaires s'étendent sur trois Secteurs faisant partie de sa zone de rayonnement, à savoir les Secteurs NTONGWE, CUKIRO et GISEKE plus la population des Secteurs environnants, tel que celle de Dusego (Mukingi) Rukira et Muremure (Masango) Mwaka et Kaduha (Mushubati) Cyanyanza (Kivumu). Il n'héberge aucun malade faute de local.

Personnel :

Le Dispensaire de Gishweru est tenu par un Assistant Médical, il est assisté par un Aide-Infirmier, un Technicien-Vaccinateur, 2 Travailleurs et 2 Veilleurs.

Vu les multiples activités socio-sanitaires assignées à la formation sanitaire de Gishweru, à savoir les consultations des malades, vaccinations des enfants, consultations pré-natales et celles des nourrissons, surveillances épidémiologiques, participation à diverses rencontres politiques et techniques. Le Personnel du Dispensaire de Gishweru est insuffisant en quantité et en qualité.

2.4.3. Etat sanitaire de la Population.

Les principales causes de mortalités ont été le paludisme, les troubles fonctionnels de l'intestin, les maladies diarrhéiques et les rhumatismes, la tuberculose, le kwashiorkor et le marasme.

C A U S E S :

Utilisation de l'eau malsaine, une nutrition non équilibrée et le manque d'hygiène.

...../.....

2.4.4. Besoins sanitaires de la Population.

Il faudrait un Centre de Santé pour la population de Gishweru, un autre pour la population de Karama et un troisième pour celle de Mata.

Il faudrait de l'Eau potable et une Pharmacie à Gishweru, une autre à Karama et une troisième à Mata.

Il faudrait un Médecin au Dispensaire de Gishweru et un autre au Centre de Santé de Nyarusange. Le Centre de Santé de Nyarusange ainsi que le Dispensaire de Gishweru souffrent tous les deux de l'insuffisance de Personnel qualifié et toute la Commune souffre d'un manque d'Hôpital pour une population de 56.269 habitants au 31 Décembre 1987. Insuffisance de Formations Médicales, insuffisance des médicaments, insuffisance de personnel qualifié.

2.5. Service Social.

2.5.1. Le C.C.D.F.P.

Créé en 1980 en vue de répondre aux exigences actuelles et impérieuses du moment, en vue d'accélérer l'amélioration des conditions de vie de chaque habitant et de maintenir, renforcer le développement global, rural et intégral de toute la population en réhabilitant le sens du travail.

Le C.C.D.F.P. de Mushubati dispose des bâtiments qui ne sont pas bien adaptés pour remplir les missions quotidiennes lui assignées à savoir :

- L'Alphabétisation Fonctionnelle, - le Service de la Formation Permanente, - Le Service de l'Atelier et petites Associations, - Le Service de la Promotion Féminine, - Le magasin et distribution du matériel.

Vu le grand nombre de personnes à former, l'exiguïté de la Salle Polyvalente ne permet plus de les recevoir tous en même temps. Sans plafond et non éclairée à cause de la faiblesse notoire du budget de fonctionnement de la Commune, la formation pendant les temps pluvieux est de temps en temps quasi-impossible. Le champ exigu dont il dispose pour les démonstrations de techniques agricoles apprises devient trop étroit. Il faudrait faire un Centre mieux conçu.

M A T É R I E L. Le matériel nécessaire de base reste encore à désirer, ne disposant pas de budget pour en acheter, le CCDFP n'a que quelques livres pour la documentation et pour la formation permanente, un tableau, des craies, divers outils de maçonnerie et de menuiserie. N'ayant pas tout le matériel dont il a besoin, il se sert aussi de matériel disponible dans d'autres Service.

P E R S O N N E L : Le CCDFP de la Commune Mushubati dispose d'un Directeur Responsable du Centre et d'une Monitrice Sociale et d'un Veilleur de nuit.

Le Directeur et la Monitrice Sociale aidés par des personnes intervenant qui se composent de différents Chefs de Services de la Commune s'occupent des activités journalières du C.C.D.F.P. Ces personnes ont un rôle de formation suivant le programme établi par le Responsable, chacun donne cette formation dans son domaine sur un thème jugé propriétaire.

A C T I V I T E S.

Les activités quotidiennes du C.C.D.F.P. de la Commune Mushubati sont :

- L'Alphabétisation fonctionnelle de la population
- La Formation permanente de la population sur:
 1. Le Planning Familial (ONAPD),
 2. La Santé et l'Education sanitaire (Hygiène)
 3. Les Idéaux et Objectifs du M.R.N.D
 4. L'Administration,
 5. La Politique,
 6. La Justice en matière civile et pénale,
 7. L'Economie domestique,
 8. L'Association de l'Agriculture et de l'Elevage,
 9. Les indispensables à la vie du ménage.

Chaque matière est donnée sous le choix du thème selon les besoins et les exigences du moment et la catégorie du groupe à former.

Chaque cours est donné par un Technicien concerné oeuvrant dans la Commune.

BESOINS ET DIFFICULTES.

1. Le C.C.D.F.P de la Commune Mushubati a pour le moment besoin d'un Directeur Responsable et d'un Adjoint à ce Directeur pour s'occuper de la gestion des affaires courantes journalières,
2. Absence totale de formation de métiers (Menuiserie -Maçonnerie),
3. Difficultés majeures de déplacement pour assurer la décentralisation des lieux de formation et le suivi dans les différentes succursales.
4. Insuffisance de matériel didactique,
5. Manque de finances pour installer des Centres de démonstration (fermettes modèles pour gros et petit bétail,
6. Manque de frais pour acquérir le matériel indispensable à l'alphabétisation fonctionnelle.

2.5.2. Centres sociaux de Développement ou Succursales du CCDFP.

Les Centres Sociaux de Développement ont été intégrés dans le C.C.D.F.P. conformément à l'Instruction du Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal: Réf. lettre

du 27 Juin 1972 relative

des Centres Sociaux de Développement dans le C.C.D.F.P. et la lettre n° 185/04.09.01/4 du 4 Septembre 1983 de M. le Préfet de Préfecture Gitarama demandant le rapport d'exécution de l'objet à l'intégration des C.S.D dans le C.C.D.F.P. ainsi que le Service Social du C.C.D.F.P. encadre, anime et coordonne les activités des Centres Sociaux de Développement.

La Commune Mushubati ne disposait que deux Centres Sociaux de Développement un à Karama et un autre à Mutara. Ils existent cependant des Centres Sociaux de Développement en Commune Mushubati dépendant des Paroisses; Celui de Nyarusange qui dépend de l'Eglise Catholique et celui de Gikomero qui dépend de l'Eglise Protestante.

2.5.3. CENTRES NUTRITIONNELS.

Il n'existe qu'un Centre Nutritionnel dans la Commune Mushubati: Celui de Nyarusange. Il est grand et moyennement équipé. Il est en état de marché, il y a 7 ans. Installé au Centre de la Commune, il ne reçoit que des mères de Mushubati. Le placement d'un autre Centre Nutritionnel à Gishweru est souhaitable.

2.6. ORGANISATION JUDICIAIRE.

- Infrastructures.

Le Tribunal de Canton est doté d'un bâtiment érigé suivant le plan type des Tribunaux de Canton. Il est dénommé officiellement " Tribunal de Canton Mushubati ". Il est construit tout près du complexe Communal ce qui permet la collaboration et contacts permanents devant exister entre les deux Service.

Le bâtiment est construit en matériaux semi-durables (briques adobes) et couvert de tuiles. Il n'est toujours pas complètement achevé car il lui manque toujours un plafond.

Il faudrait aussi remplacer les tuiles qui le couvre par les tôles vu que le toit commence à baisser.

- Matériel.

Bien que le bâtiment du Tribunal de Canton est suffisamment spacieux, le mobilier y est insuffisant, il lui manque des chaises pour audience et des bancs pour les Judiciaires.

Le Tribunal de Canton a aussi besoin d'étagères ainsi que des armoires. Le matériel de bureau est fourni par le Ministère de la Justice mais ce matériel fait quelque fois défaut de façon que la Commune doit intervenir.

...../.....

Personnel.

Le Tribunal de Canton Mushubati comprend:

- Un Juge-Président de Canton
- Deux Juges
- Un Greffier
- Deux Plantons.

Le nombre de Juges est insuffisant, il suffit que l'un d'eux ne soit pas présent pour que les activités normales du Tribunal soient arrêtées. Il faudrait aussi deux Greffiers à ce Tribunal de Canton.

Tableau d'activités de l'année 1987.

Désignations	: Civils	: Pénaux	: TOTAL
1. Litiges début de l'année	: 22	: 1	: 23
2. Litiges au cours de l'année	: 145	: 20	: 165
3. Litiges Jugés pendant l'année	: 134	: 20	: 154
4. Litiges rayés du rôle	: 10	: -	: 10
5. Reste des litiges fin d'année	: 23	: 1	: 24

2.6.1. Instances Judiciaires.

Les Services Pénitentiaires sont inexistants dans la Commune Mushubati.

2.7. ENCADREMENT DE LA JEUNESSE.

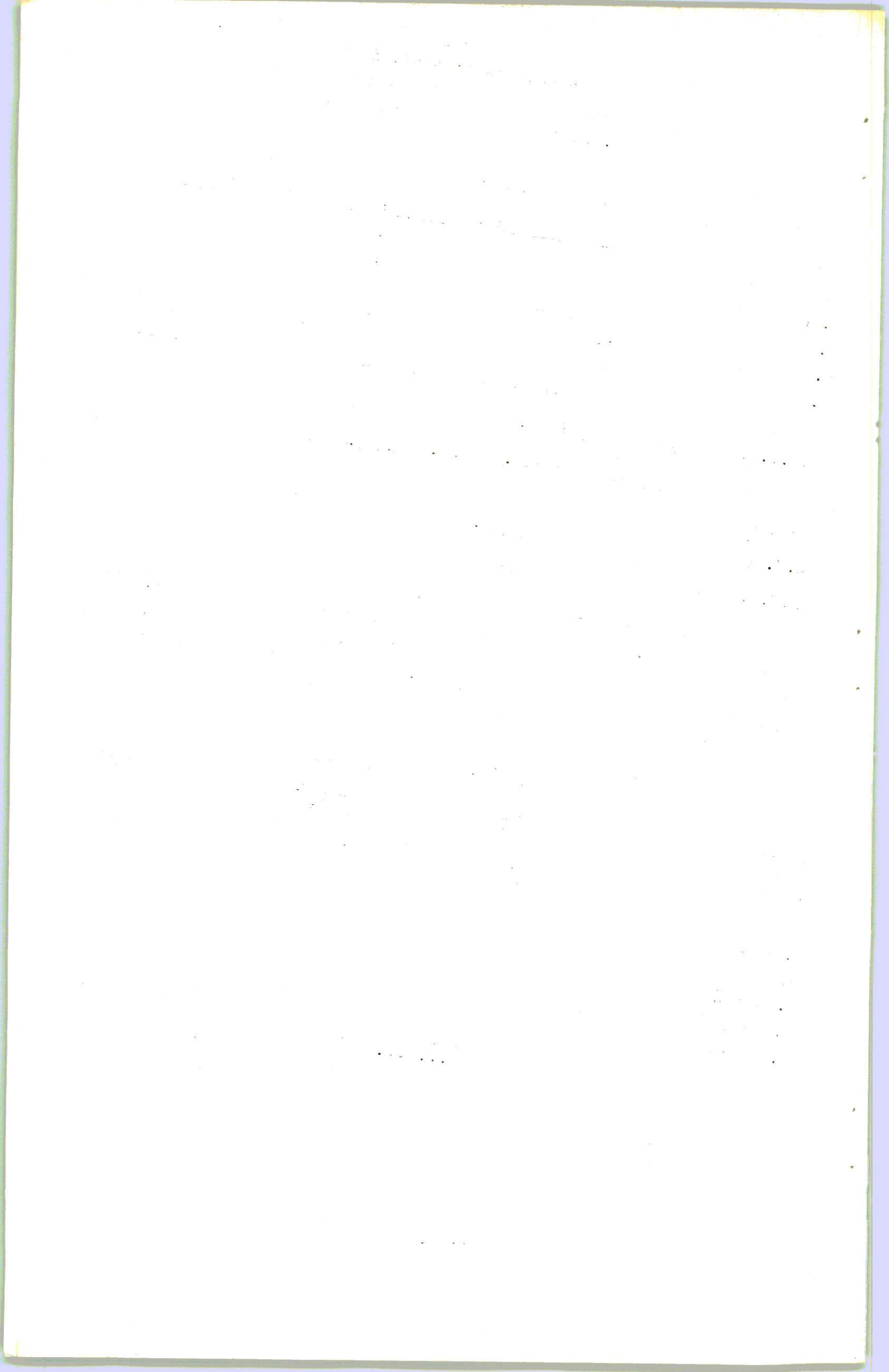
2.7.1. Organisation Sportive.

Les équipes de toutes disciplines et récréatives ont été créées, en vue d'encadrer la Jeunesse dans la Commune. Les compétitions du foot-ball, lancements de poids et javelots, courses de 100, 400, 800, 1.500 et 3.000 mètres ont eu lieu lors de la semaine du Festival de la Jeunesse du 21 au 26 Décembre 1987 et les résultats étaient satisfaisants.

- Matériel sportifs existant.

Secteurs	: Foot-ball	: Volley-ball	: Basket-ball	: Hand-ball
1. GATIKABISI	: 1 ballon	: -	: -	: -
2. CUKIRO	: -	: -	: -	: -
3. GISEKE	: 1 ballon	: -	: -	: -
4. KADUHA	: -	: -	: -	: -
5. KARAMA	: 5 ballons	: 2 ballons	: -	: -
6. MUHANGA	: 1 ballon	: -	: -	: -
7. GIKUMERO	: 1 ballon	: 1 ballon	: -	: -
8. MWAKA	: 2 ballons	: 1 ballon	: -	: -

.../...



9. NTONGWE	: 1 ballon	: 1 ballon	: -	: -	: -
10. GIFUMBA	: -	: -	: -	: -	: -
11. KAGARAMA	: -	: -	: -	: -	: -
12. MATA	: -	: -	: -	: -	: -
13. REMERA	: -	: -	: -	: -	: -

Infrastructures. Il existe des terrains de foot-ball dans les Secteurs Gatikabisi et Cukiro.

Equipement Culturel.

La Commune Mushubati dispose d'un groupe théâtrale ACCM (Association Culturelle de la Commune Mushubati) qui a été créé en 1984. Cette association dispose des livres de lecture dont les membres et les non membres peuvent emprunter.

En vue de récréer la masse, la Commune Mushubati a construit une salle polyvalente d'une capacité de 600 places assises où cette association joue les pièces de théâtre et où presque chaque semaine en tourne un film et de temps en temps s'exhibent certains orchestres.

Le groupe théâtral A.C.C.M. possède des livres de lecture, elle a connu une certaine chute après le départ de son Président ces derniers temps, mais recommence à prendre vie son Président étant revenu.

III. Appareil Economique.

3.1. L'Agriculture est la base de l'Economie de la population en

Commune Mushubati, c'est pourquoi les techniques actuelles doivent être modernisées pour obtenir un bon rendement pour parvenir à l'objectif de l'augmentation de la production agricole. Les techniques sont essentiellement la lutte antiérosive, l'augmentation de la fertilité, soit association de l'Agriculture à l'Elevage.

3.1.1. Répartition de la population par superficie agricole utilisable et évolution de la population.

La Commune Mushubati a une population de 56.269 habitants de moins d'un an à 65 ans et plus au 31 Décembre 1987. La Superficie totale est de 166,82 km² et celle d'agricole utilisable est de 160,50km² soit 1,4 ha par exploitation agricole familiale avec 11.469 familles. La population agricole active (16 - 60 ans) est de 30.941 habitants. La superficie agricole par famille diminue au fil des années, suite à l'inquiétant rythme d'accroissement démographique.

3.1.2. Répartition des terres par vocation.

C'est la vocation forestière et agricole qui prédominent à proportions plus ou moins égales. Avec les pâturages qui regressent la stabulation permanente s'avère impérative, mais hélas à l'heure actuelle les résultats sont encore faibles.

...../.....

3.1.3. Cultures vivrières, fruitières et potagères.

Les cultures vivrières pratiquées en Commune Mushubati sont les bananes, les haricots, les petits pois, le soja, le maïs, les patates douces, les pommes de terre, le manioc, les colcasses et les ignames.

Les Cultures fruitières sont les avocatiers, les ananas, le maracoudja, les goyaviers, les pruniers du Japon et les charmolliers.

Les Cultures légumières sont pratiquées à grande échelle en Commune Mushubati, surtout dans les marais, vallées et bas-fonds. Elles comprennent en grande partie les choux, les tomates, les aubergines, les carottes, les oignons et les poireaux.

Superficie et production totale de la Commune.

Cultures	: Superficie : totale en Ha	: Production : moyenne en : tonnes/Ha	: Production : en tonnes
1. Bananes	: 1.747,3	: 6	: 10.483,8
2. Haricots	: 2.002,8	: 0,4	: 801,1
3. Petits pois	: 147,8	: 0,4	: 67,5
4. Soja	: 197,9	: 0,4	: 93,8
5. Sorgho	: 208,3	: 1	: 208,3
6. Maïs	: 114,8	: 0,5	: 57,4
7. Patates douces	: 1.448,4	: 6,5	: 9.674,6
8. Pommes de terre	: 96,3	: 3,2	: 297,8
9. Manioc	: 1.070,2	: 10,5	: 11.237,1
10. Colcasses	: 145,8	: 6	: 874,8
11. Ignames	: 51,4	: 7	: 359,8
12. Légumes	: 115,5	: 13,5	: 1.524,7
13. Fruits	: 424,8	: 7	: 2.073,6
T O T A L	: 7.713,3	: -	: 38.652,5

Production vivrière, fruitière et potagère commercialisée.

Cultures	: Production	: % commercialisé
1. Bananes	: 10.483,8	: 70
2. Haricots	: 801,1	: 5
3. Pois	: 67,5	: 20
4. Soja	: 93,8	: 50
5. Sorgho	: 208,3	: 10
6. Maïs	: 57,4	: 30
7. Patates douces	: 9.674,6	: 50
8. Pommes de terre	: 297,8	: 20

.../...

9. Manioc	:	11.237,1	:	50
10. Colcasses	:	874,8	:	50
11. Ignames	:	359,8	:	50
12. Légumes	:	1.524,7	:	50
13. Fruits	:	2.973,6	:	60

N.B.: La quasi totalité des bananes sert à faire une boisson alcoolisée appelée "Urwagwa". La nécessité de substitution progressive de ces bananes par celles à cuire est ressentie de plus en plus.

Grâce au Projet Agricole de Giharama (P.A.G) l'introduction de nouvelles variétés des cultures vivrières et fruitières (greffage des avocatiers) dont les résultats semblent fort prometteurs est au stade d'essai d'adaptabilité ou d'acceptabilité, de multiplication des semences ou de diffusion.

Evolution de la production et des prix.

La production agricole connaît une augmentation stagnante. L'utilisation accrue de la fumure organique et minérale est un facteur auquel il faut mettre un accent particulier pour corriger cette situation sans pour autant exclure d'autres facteurs.

Quant aux prix, ils sont régis par la Loi de l'offre et de la demande. Les prix baissent à la récolte et augmentent lors des semis. Les prix sont beaucoup plus élevés pour les cultures marginales (arachides) que celles plus pratiquées dans la Commune (patates douces).

3.1.4. Cultures Industrialisées.

La Commune Mushubati ne compte que le caféier comme culture industrielle. Ci-dessous la situation caféicole au 30 Octobre 1987:

Nombre de Planteurs	Caféiers en Production	Superficie en Production	Production : café en tonnes	Production : totale en tonnes	Production : moyenne par Planteur
6.166	: 671.365	: 332,5	: 202,305	:	33

N.B.: La quantité vendue n'est pas connue parce que les commerçants tiennent mal leurs registres et qu'une grande partie est écoulée aux marchés des Communes voisines.

3.1.5. Système de Culture.

Les terres cultivables qui regrossent diminuent la fréquence des jachères. Le système d'assolement - rotation est une habitude de tous les Agriculteurs bien que pratiqué de façon ancestrale. Dans toute la Commune, on connaît 3 saisons de culture par an.

3.1.6. Protection et Conservation des Sols.

Lutte anti-érosive.

Le système de fossés et haies anti-érosifs est installé un peu partout à $\pm$ 82%. Au cours de cette année ont été creusés de nouveaux fossés anti-érosifs mais par contre les herbes fixatrices n'ont pas connu une grande ampleur. L'année 1988 s'annonce décisive pour la finalisation des travaux de base de la lutte anti-érosive. Ce qui implique qu'aucun effort ne sera pas amenagé, afin de pouvoir affronter cette épreuve.

Reboisement: Situation globale dans la Commune.

Catégorie de Boisement	Superficie : début : année en Ha	Plantation : pendant l'année : en Ha	Déboisement : en Ha	Superficie : fin année : en Ha
1. Boisements domaniaux :	56	-	-	56
2. BOISEMENTS Communaux:	438,1	5,45	1	442,55
3. Boisements Routiers :	19,85	-	-	19,85
4. Boisements Individuels :	756,30	12,5	-	768,8
5. Boisements PSTP/HIMO:	467	37,5	37,5	467
6. Boisements Militaires	5	1,25	-	6,25
7. Boisements Scolaires:	5,5	-	-	5,5
T O T A L	1.747,75	56,7	38,5	1.765,95

3.2. ELEVAGE.

3.2.1. Pâturage et Cultures fourragères.

La quasi totalité des terres étant cultivées, il y a presque plus de pâturage en Commune Mushubati. La presque totalité du bétail vit en stabulation. Le nombre total des étables fumières au 31 Décembre 1987 est de 3.280.

Cultures fourragères.

La Commune Mushubati totalise 5,46 has de Cultures fourragères (Tripsacum, Pennisetum et French Caméroun). Sauf Mata d'autres Secteurs possèdent leurs champs de multiplication.

.../...

...

3.2.2. CHEPTEL.

Cheptel bovins

Les bovins occupent la première place dans l'augmentation de la production agricole, élevés en stabulation permanente et semi-permanente, ils donnent beaucoup de fumier. La Commune totalise 11.480 têtes de bovins au 31 Décembre 1987 pour 4.162 Eleveurs.

Cheptel petit bétail.

- Les caprins sont au total de 8.340 dont 4.803 chèvres, 2.440 chevreaux et 1.097 au 31 Décembre 1987. Les caprins servent d'aliment pour l'homme et donnent aussi du fumier.
- Les ovins sont au nombre de 4.102 têtes au 31 Décembre 1987; soit 2.897 brebis, 362 béliers et 843 agneaux.
- Les porcins totalisent 9.853 têtes au 31 Décembre 1987; soit 5.220 truies, 2.003 verrats et 2.640 porcelets au 31 Décembre 1987. Ils donnent de la viande, de l'huile et du fumier.
- Les volailles: La Commune compte 14.589 poules et 315 canards au 31 Décembre 1987.

3.2.3. MODE D'ELEVAGE.

On pratique l'élevage en stabulation et semi-stabulation, peu de vaches errent encore toute la journée sur les collines vu que le pâturage est quasi inexistant.

Infrastructures Vétérinaires et Zootechniques.

- Un Dispensaire Vétérinaire à Meru (bâtiment très vieux)
- Un Centre de saillie
- Deux couloirs d'Aspersions, un à Meru en bois un autre à Mutara en dur.

PERSONNEL:

- 1 Vétérinaire de Commune A3/ S/statut
- 1 Vétérinaire de Secteur A3 S/contrat
- 3 Aides-Infirmiers Vétérinaires dont 1 s/contrat
- 1 Travailleur S/Contrat
- 1 Travailleur journalier
- 2 Veilleurs de nuit
- 1 Moniteur Piscicole
- 1 Moniteur Apicole

Le Personnel ci-haut mentionné est insuffisant tant quantitativement que qualitativement vu l'effectif animal que compte la Commune.

.../...

3.2.5. ETAT SANITAIRE DU CHEPTEL.

La vermifugation systématique s'impose vu que en 1987 80% du bétail est parasité par les verminoses, la maladie qui a occupé la première place. Le reproduction se fait bien mais il faudrait augmenter les taureaux géniteurs de race exotique de façon qu'au moins 2 Secteurs partagent un Géniteur. Un seul taureau dont dispose toute la Commune (qui se trouve à Remera) est insignifiant.

D'autres maladies rencontrées au cours de l'année sont : - La protozooses (East-Coast) - Virales et microbiennes
- Affection traumatique - Photosensibilisation - Intoxication - Pneumonies et Abscesses.

3.2.6. Commercialisation des produits de l'Elevage.

Commerce du bétail.

La Commune Mushubati dispose d'un marché de caprins, ovins et porcins qui se trouve dans le Secteur Remera, Cellule Gasharu. Ce marché se tient une fois la semaine. Tandis que les bovins, il n'existe pas encore de marché la commercialisation se limite entre les éleveurs et les bouchers chez eux à domicile.

Commerce de la viande.

Il y a l'abattage deux fois par semaine à Meru et à Rugarama et une fois par semaine à Rwambaliro et à Mutara des bovins, des porcins et des caprins. La consommation a été de 449 têtes de bovins, 39 têtes de porcins et 33 caprins au cours de l'année 1987. Un kg de viande sans os est de 160 Frs tandis que un kg de viande avec os coûte 130 Frs.

Commerce du lait.

La production du lait n'est pas estimable. Le lait produit est en grande quantité auto consommé ou vendu d'un voisin à un autre vu que la Commune dispose ni de laiterie ni de points de vente de ce produit. Le prix est de 50 Frs le litre.

Suggestions.

Avec l'explosion démographique qui ne cesse d'augmenter, l'insuffisance de protéines animales pourra en résulter. Grâce au Projet Agricole de Gitarama (P.A.G), il faudrait améliorer dans tous les Secteurs l'élevage introduisant des races exotiques de chaque espèce d'animaux pour faire le croisement avec la race existante.

.. /...

- 1° Pour les bovins; Le sahimbal (race à deux fins lait + viande) et la Jersaise.
- 2° Pour les porcs : Introduire la large White.
- 3° Pour les poules: Introduire et diffuser les races pondeuses.
- 4° Autres espèces : Essayer d'introduire les races améliorantes.

Quant aux infrastructures : Le Service Vétérinaire souhaite que les dippings tanks soient séparés et fonctionnels ou que l'on construise les couloirs d'aspersion en dur pour remplacer les dips. Toujours est-il qu'on espère que le Projet Agricole de Gitarama (P.A.G) aidera la Commune dans tous ceux-là.

3.3. Apiculture.

Situation de l'Apiculture.

Comme les années passées, l'Apiculture se montre sous deux aspects en Commune Mushubati, à savoir l'Apiculture traditionnelle pratiquée par les éleveurs traditionnels qui se débrouillent eux-mêmes sans aucun encadrement technique. Le nombre d'Apiculteurs à ruches traditionnelles est de 340 possédant 2.445 ruches traditionnelles.

L'Apiculture moderne est encadrée conjointement par le vulgarisateur et le Projet Apicole oeuvrant au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts. La production annuelle 1987 est de 558,5 kgs; la seule connue, car elle est obligatoirement conduite au Centre d'extraction et stockée pour être finalement vendue à la Régie Apicole à Kigali. Le nombre d'Apiculteurs à ruches modernes est 75 avec 252 ruches modernes.

Le Projet d'installation d'un rucher modernes de 100 ruches à l'échelon communal et d'un rucher de 25 ruches au niveau de chaque Secteur est toujours en étude n'ayant toujours pas trouvé un fond de roulement pour le mettre en exécution.

3.4. Pisciculture.

Situation des Etangs Piscicoles.

- Nombre total de tous les étangs	:	55
- Nombre d'étangs avec poissons	:	35
- Nombre d'étangs en rénovation	:	5
- Nombre d'étangs à empoissonner	:	4
- Nombre d'étangs en construction	:	6
- Superficie totale de tous les étangs	:	109,4 ares
- Superficie d'étangs empoissonnés	:	68,6 ares
- Nombre d'étangs gouvernementaux	:	2
- Nombre d'étangs institutionaux	:	1

.../...

Les Vidanges.

- Nombre total des étangs vidés = 6
- Les kgs récoltés au cours de l'année 1987 = 275,60 kgs
- Production moyenne (kg/ha/an) = 2.618 kgs
- Superficie totale des étangs vidés = 13,78 ares

Empoissonnement.

- Les étangs empoissonnés = 4
- Superficie des étangs empoissonnés = 6,27 ares.

Construction.

- Nombre d'étangs construits = 19
- Nombre d'étangs renouvelés = 5
- Superficie d'étangs construits = 23,7 ares
- Superficie d'étangs renouvelés = 13,64 ares
- Les étangs en construction = 6

3.5. Industries, Mines et Artisanat.

3.5.1. Industries.

La Commune Mushubati n'a aucune Industrie.

3.5.2. Mines.

Il y avait deux Mines d'extraction de la Cassitérite en Commune Mushubati, une à Mwaka une autre à Kanyoni en Secteur Cukiro. Ces deux Mines ont stoppé leurs activités lors de la faillite de la SOMIRWA.

3.5.3. Artisanat.

La Commune Mushubati n'a aucune Entreprise Artisanale proprement dite. Toutefois les tentatives de création des groupements d'exploitation en vue d'accroître la production d'améliorer la qualité des produits et de faciliter l'écoulement ont eu lieu. Il s'agit des groupements de Forgerons, de Potiers BATWA, de Maçons et de Menuisiers. La production et le prix de leurs objets ne sont pas connus parce que la production est vendue de voisin en voisin ici et là sur leurs collines natales.

3.6. Le Commerce.

Le Commerce classique en Commune Mushubati est d'une médiocrité pitoyable. Il n'y a qu'une commercialisation des denrées alimentaires par les Agriculteurs - Eleveurs.

: .../...

3.6.1. Echanges Commerciaux.

Nombre et catégorie de Commerçants.

Localisation.

Quelques petits magasins se trouvent à Rwambaliro et à Mutara destinés à aider la population à trouver les articles de ménage tel que le sel, le pétrole, le savon, etc.... Il existe aussi des Commerçants ambulants qui le jour du marché seulement étalent leurs marchandises une fois par semaine.

Nature et origine des importations.

Nature et désignation des exportations.

Il n'existe pas de commerce d'importation ni d'exportation digne de ce nom si ce n'est que le café qui est conduit à Kigali plus le surplus de nos marchés en denrées alimentaires qui est vendu dans les marchés des Communes environnantes.

Centres Communaux, Centres de négoce et Marchés.

La Commune Mushubati ne dispose pas de Centres Communaux classiques pour le moment. Il existe cependant des Centres d'intérêt public tels que les Centres de Négoce un à Rwambaliro au Centre et un autre à Mutara au Sud où se tiennent une fois la semaine le marché. Tout au tour de ces marchés on y trouve des petites maisons où la population peut se procurer des articles de la 1ère nécessité. Il existe aussi des Paroisses, des Centres Scolaires, le Centre Administratif Communal qui grâce aux constructions des maisons devant abriter le Projet Agricole de Gitarama (P.A.G) Unité Opérationnelle Karama commence à devenir un important pôle de développement.

3.7. Voies de Communication.

3.7.1. Routes (Nationales, Communales)

Défavorisé par son relief caractérisé par les hautes montagnes, la Commune Mushubati a un réseau très réduit. Ce réseau est constitué de 2 tronçons de routes nationales : Gasharu - Muhanga 20 km et Gasharu - Nyabarongo 25 km. Ces deux tronçons ne sont toujours pas asphaltés, les études pour l'asphaltage ont eu lieu. Le 2ème tronçon est constitué par des routes communales et intersectorielles.

...../...

Ci-dessous, les routes Communales et sectorielles.

<u>Secteur</u>	<u>: Nom de la route</u>	<u>: Kms</u>
1. Karama	: 1. Gatare	: 4,650
	: 2. Gitongati	: 4,100
	: 3. Karama	: 8,900
2. Remera	: 1. Munini	: 11,950
	: 2. Gasharu	: 10,000
3. Gifumba	: 1. Rugarama-Rutarabana	: 8,500
	: 2. Rugarama - Karugabo	: 3,200
	: 3. Rugarama-Nyarubungo	: 6,500
	: 4. Rugarama - Nyagasozi	: 7,400
	: 5. Gifumba	: 0,700
	: 6. Samuduha	: 1,100
	: 7. Rugarama	: 1,500
4. Mata	: 1. Nkoma - Kivomo	: 2,624
	: 2. Tvazo - Mubuga	: 2,662
	: 3. Mubuga - Rugendabari	: 3,406
	: 4. Rugendabali - Mulindi	: 2,000
5. Kagarama	: 1. Kibanda - Gatoki	: 8,000
	: 2. Kagarama - Kibanda	: 2,860
	: 3. Murama - Makera	: 9,400
6. Muhanga	: 1. Muhanga - Gisoro	: 2,000
	: 2. Mulinja	: 10,000
	: 3. Rutaka	: 4,000
	: 4. Gisiza	: 4,000
7. Gatikabisi	: 1. Kanyinya - Nyagako	: 5,600
	: 2. Nyagako	: 0,565
	: 3. Ngoma	: 2,005
	: 4. Kabuba I.	: 7,666
	: 5. Kabuba II.	: 2,760
	: 6. Gahondo	: 4,000
	: 7. Nyarunyinya	: 2,260
8. Gikomero	: 1. Gikomero - Bulinga	: 10,000
	: 2. Gikomero - Ntendeli	: 13,000
	: 3. Mbiliri - Nyakagezi	: 9,500
	: 4. Mbiliri	: 13,000
9. Mwaka	: 1. Gasebeya - Mututu	: 2,000
	: 2. Nyarusange	: 3,000
	: 3. Rusovu - Gasumo	: 5,000

...../.....

10. Kaduha	: 1. Murambi - Miguramo	: 4,000
	: 2. Nkambi - Cyiciro	: 5,500
	: 3. Kagarama	: 8,000
	: 4. Rubona - Cyiciro	: 2,162
11. Cukiro	: 1. Kanyoni	: 9,460
	: 2. Rukamiro	: 14,500
	: 3. Ngaru - Nyanza	: 6,000
12. Ntongwe	: 1. Cukiro-Bihondohondo	: 3,000
	: 2. Nyarusange	: 5,790
	: 3. Mpare - Mwaka	: 5,100
	: 4. Nyabihugu	: 4,000
	: 5. Kigufi	: 1,470
	: 6. Gasiza	: 4,000
13. GISEKE	: 1. Mutara - Sagarara	: 4,000
	: 2. Sagarara - Kabingo	: 4,000
	: 3. Kabingo - Mutara	: 5,000
	: 4. Nyabiruli	: 3,500
	: 5. Giseke - Miguramo	: 2,500

Qualité et état du réseau.

Malgré les montagnes de haute altitude et escarpées que les marais traversés de plusieurs rivières et cours d'eau, la qualité et l'état du réseau sont bons grâce aux travaux communautaires de développement. Ce réseau va de plus en plus croissant, car la population en crée sans cesse.

Capacité de trafic.

La Commune Mushubati dispose d'un parc automobile de plus ou moins 47 véhicules, on peut donc dire qu'il y a un grand trafic vu que en plus de son parc automobile, elle est aussi traversée par deux routes nationales.

3.7.2. Voies lacustres : Inéxistantes.

3.7.3. Aéroport.

Il n'existe aucun Aéroport dans la Commune Mushubati.

.../...

3.7.4. Postes et téléphones.

Il n'existe pas de Postes ni de téléphones dans la Commune Mushubati. Toutefois, les études pour l'installation de téléphones dans la Commune Mushubati ont commencé et sont presque terminées.

3.7.5. Postes de Radios récepteurs.

La population de la Commune Mushubati en majorité d'environ 80% dispose d'un poste de radio récepteur. Cette population écoute surtout les Journaux parlés en Kinyarwanda, la musique Rwandaise, les chroniques éducatives sportives et théâtrales.

3.8. Energie et eau.

L'eau consommée provient d'un bon nombre de sources fontaines aménagées par le F.B.I les années 1955 à 1959. La plupart de ces fontaines sont gravement endommagées par un manque d'entretien adéquat faute de matériaux. Néanmoins, le Fontainier Communal aidé par l'Umuganda sépare certaines de ces sources créées d'autres bien que de temps en temps le matériel de séparation fait défaut. Une autre partie représentant un nombre important d'habitants qui bénéficient de l'eau de sources captées en adduction. Il s'agit des adductions de Cyendajuru longue de 5 kms qui alimente une partie de la population du Secteur Mwaka et Gatikabisi, celle de Nyakaliba qui alimente la population du Secteur Gatikabisi et Gikomero. Celle de Nyarubungo est une adduction de l'Electrogaz. La source de cette adduction traverse les Secteurs Gifumba - Remera - Karama et va jusqu'au Centre Administratif Communal. Elle alimente une population très importante soumise à la taxe de l'Electrogaz.

L'Adduction Rususa - Kavumu alimente la population du Secteur Ntongwe et le Centre Scolaire de Cukiro, longue de 5,6 km. Elle livre de l'eau aux habitants par 5 bornes fontaines tout le long de sa conduite.

L'Adduction Kabilizi et Kagwa alimentent la population du Secteur Kaduha. Malgré ces adductions et sources fontaines aménagées, les besoins en eau potable sont loin d'être satisfaits. C'est pourquoi les recherches de sources capables et bailleurs de fonds pour faire ces adductions continuent. Les sources endommagées ont été réparées sans cesse. Des nouvelles sources continuent à être captées. Car malgré tous les efforts déjà déployés, les besoins de la population en eaux potables se font toujours sentir.

Sources aménagées, Adductions achevées et Adductions en voie d'achèvement.

Nom de la Source	: Cellule	: Secteur
1. Kagunda	: Gatare	: Karama
2. Nyabitare	: "	: "
3. Kabayi	: "	: "
4. Karuseke	: "	: "
5. Kibumbiro	: Kumukenke	: "
6. Karuhogo	: "	: "
7. Gatunda	: "	: "
8. Rwigondo	: Biyurube	: "
9. Nyiramivumbi	: Nyarubuye	: "
10. MUMWOMA	: "	: "
11. Kerera	: Ngahzo	: "
12. Ryimbogo	: "	: "
13. Gatsama	: Gihembe	: "
14. Kazibaziba	: "	: "
15. Mukara	: "	: "

1. Kibumba	: Rugarama	: Gifumba
2. Mpazi	: Gifumba	: "
3. Kazibaziba	: "	: "
4. Karayi	: Kirebe	: "
5. Gakoni	: "	: "
6. Gatare	: Samuduha	: "
7. Nyagaseke	: Gisiza	: "

1. Kimpiza	: Ngoma	: Gatikabisi
2. Ntembagaza	: "	: "
3. Kumukenke	: "	: "
4. Karayi	: "	: "
5. Nyakagezi	: Manitumwa	: "
6. Nyamukaza	: Nyarunyinya	: "
7. Nyakagezi	: "	: "
8. Kigege	: Gahondo	: "
9. Nkumba	: "	: "
10. Nteresi	: "	: "
11. Kagwa	: Gasovu	: "
12. Kazibaziba	: Kabuba	: "
13. Nyakaliba	: Kabuba	: "

1. Gatare	: Gasiza	:
2. Rusave	: Gatoki	:
3. Rusake	: "	:
4. Shyilinduga	: Kigufi	:
5. Gasiza	: "	:
6. Gahoma	: "	:
7. Nyabitare	: Kavumu	:
8. Kabagezi	: Nyarusang	:
9. Nyabuhobo	: Gakoma	:
10. Kalijanja	: "	:
11. Rwakibunda	: Nyabibug	:
12. Rukingu	: Mpaze	:
13. Kakalima	: "	:

1. Maryohe	: Kanyinya	: Kagamba
2. Gaseke	: "	:
3. Rwingwe	: Pemera	:
4. Maryohe	: "	:
5. Umukopfe	: Munzereli	:
6. Gahondo	: "	:
7. Ruhondo	: "	:
8. Karambo	: Remera	:
9. Rwakarensyi	: "	:
10. Kanaba	: "	:

1. Nyabugogwe	: Rusengesi	: Mwarika
2. Bigaga	: "	:
3. Gatuntu	: "	:
4. Mwivomo	: Nyarusange	:
5. Nyirarwagaza	: "	:
6. Gihoma	:	:
7. Gashako	: "	:
8. Nyirandashimye	: "	:
9. Rusovu	: "	:
10. Nyarukeli	: Gasura	:
11. Akagufi	: Matanga	:
12. Rukaragata	: "	:
13. Mfukuye	: "	:
14. Rwinzoka	: "	:
15. Umuyugangoma	: Vuge	:
16. Nyarwufi	: "	:

17. Gasharu	: Vugo	: Mwaka
18. Nyirandashimya	: Mututu	: "
19. Akanogo	: "	: "
20. Kibizi	: "	: "

1. Rwabasheja	: Gisiza	: Muhanga
2. Kagwene	: Rutaka	: "
3. Gatoki	: Muhanga	: "
4. Mulinja	: Mulinja	: "
5. Rwingwe	: "	: "
6. Rugusa	: "	: "
7. Nyarutembe	: Kagogwe	: "
8. Gakoma	: Mulindi	: "

1. Rwagisimba	: Nyakizu	: Giseke
2. Mwumba	: "	: "
3. Kazabagarura I.	: Nyabiruli	: "
4. Kazabagarura II.	: "	: "
5. Ruserera	: Nyarushubi	: "
6. Gahoma	: Giseke	: "
7. Ruserera	: "	: "
8. Karambo	: Kigarama	: "
9. Nyabyunyu	: "	: "
10. Nyamuko	: Nyakabuye	: "
11. Shyilinduga	: Kabingo	: "

1. Karambo	: Mbiliri	: Gikomero
2. Cyahafi	: "	: "
3. Nyabibugu	: "	: "
4. Kimibilizi	: Gikomero	: "
5. Gatovu	: "	: "
6. Nyakagezi	: "	: "
7. Gatare	: "	: "
8. Gisegenya	: Ntendeli	: "
9. Nyarusange	: "	: "
10. Gatare I.	: "	: "
11. Gatare II.	: "	: "
12. Mashyoza	: Ntimbili	: "
13. Nyabuvomo	: "	: "
14. Gatare	: Ntimbili	: "
15. Gahoma	: "	: "

.../...

1. Nyabimanga	: Munini	: Remera
2. Mburamazi	: "	: "
3. Kazibaziba	: "	: "
4. Yakobo	: Gasenyi	: "
5. Mburamazi	: "	: "
6. Ryankara	: "	: "
7. Nyiranzoga	: Gasharu	: "
8. Nyakwibereka	: "	: "
9. Rwinkuba	: Kinyenkanda	: "
10. Gatare	: "	: "
11. Kinzanye	: Nyakabingo	: "
12. Gatare	: "	: "
13. Nyaruguru	: "	: "

1. Rwaruzenga	: Rugendabali	: Mata
2. Nyakagezi	: "	: "
3. Cyahafi	: Kigarama	: "
4. Karezo	: "	: "
5. Kazibaziba	: Mubuga	: "
6. Ruhondo I.	: "	: "
7. Ruhondo II.	: "	: "
8. Gaseke	: Nkoma	: "
9. Rukamira	: Murambi	: "
10. Iryanyiramajoro	: "	: "

1. Gakoma	: Remera	: Kaduha
2. Kinka	: Kigarama	: "
3. Kizibaziba	: "	: "
4. Gatuntu	: "	: "
5. Rwimpili	: "	: "
6. Gahondohondo	: "	: "
7. Ntarama	: Murambi	: "
8. Kazinaziba	: "	: "
9. Munini	: Mureherwa	: "
10. Gatare	: "	: "
11. Ruhara	: Jabiro	: "
12. Rukingu	: "	: "
13. Kagezi	: "	: "
14. Ruhora	: Cyiciro	: "
15. Mutero	: "	: "

1. Kamashinge	; Kanyoni	: Cukiro
2. Kaberanya	: "	: "
3. Baganyingo	: "	: "
4. Bungurumbe	: "	: "
5. Gahogo	: "	: "
6. Buhongo	: Gacukiro	: "
7. Kinzuki	: "	: "
8. Tunganyingo	: Rukamiro	: "
9. Muruseke	: "	: "
10. Kagozi	: Ngaru	: "
11. Bwije	: "	: "
12. Gakoma	: Nyanza	: "
13. Gahoko	: "	: "
14. Gaseke	: "	: "
15. Gaseke	: Rukamiro	: "

Adductions achevées.

<u>Nom de la source</u>	<u>: Cellule</u>	<u>: Secteur</u>
1. Kiruhura	: Nyarunyinya	: Gatikabisi
2. Kaliba	: Kabanda	: "
3. Rususa	: Kavumu	: Ntongwe
4. Gasharu	: Nyarusange	: Mwaka
5. Gifumba	: "	: "
6. Kagwa	: Remera	: Kadiha
7. Kabilizi	: Mureherwa	: "

Adductions en voie d'achèvement.

<u>Nom de la source</u>	<u>Cellule</u>	<u>: Secteur</u>
1. Muhonga	: Manitumva	: Gatikabisi

Energie.

La Commune Mushubati dispose d'une energie électrique provenant de la ligne de haute tension Kigoma-Gatumba. Elle a bénéficié d'un transformateur de basse tension lui permettant d'alimenter son Centre Administratif Communal sis à Karama, le Collège ACEJ de Karama et une petite partie de la population environante. Une ligne d'électrification longue de $\pm$ 6 kms a été offerte par Son Excellence le Président de la République

et Président Fondateur du M.R.N.D, le Général Major HABYARIMANA Juvénal lors de sa visite dans notre Commune en 1983. Cette ligne alimentera la Paroisse et le Centre de négoce de Nyarusange. Elle traversera le Secteur Muhanga, Gatikabisi et Mwaka. Elle pourra alimenter la population environnante et la Paroisse E.E.R Gikomero qui pourra tirer la ligne de kanyinya.

3.9. Tourisme et Hôtelleries.

Hôtelleries.

La Commune Mushubati ne dispose d'aucun Hôtel.

Potentiel touristique.

Favorisée par son relief de hautes montagnes et de plateaux, la Commune Mushubati est propriétaire de nombreux atouts de tourisme. On trouve ici et là des sites historiques antiques :

- des sommets propices aux repos des congés et de week-end ;
- des panoramas pouvant attarder des voyageurs.

Parmi les sites touristiques, citons les célèbres Grottes de Mpongoli, l'Ityazo de Ruganzu, l'Iliba de Mashira et la Chute de Nyamyotsi. L'aménagement de cette dernière pourra assurer l'accueil sensationnel des visiteurs, historiens, anthropologues et autres curieux de l'histoire antique. Cet aménagement étant coûteux, la Commune n'est pas capable de le réaliser. Outre, les dépenses à engager, elle aurait aussi besoin d'experts Spécialistes touristiques pour établir les plans et estimer les fonds à chercher. La Commune ne dispose d'aucun Hôtel ni d'aucun Centre d'accueil, mais la mise en place des Centres d'accueil est toujours envisagée en vue de favoriser le tourisme dans la Commune.

3.10. Services Bancaires et Assurances.

Nature d'opérations.

La Commune Mushubati dispose d'une Banque Populaire fondée en 1976. Elle a 2.117 membres dont la plupart est de la Commune Mushubati, un petit nombre étant des gens des Communes voisines : de Bulinga, Nyamabuye et Mukingi. Le montant du dépôt est de 21.675.203 Frs au 31 Décembre 1987.

Comme d'autres Banques Populaires, pour en être membre, il faut y avoir déposé au moins 200 Frs pour un intérêt annuel de 3% accordé à chaque membre. Cette Banque donne aussi des

.../...

crédits à ses membres à court terme et à moyen terme, moyennant les garanties de paiement qu'ils présentent à la Banque.

3.11. Autres.

Mouvement Coopératif

Il n'y a pas d'assises remarquables d'un Mouvement Coopératif dans la Commune Mushubati. Au niveau de Secteur, ils se sont formés beaucoup de groupements et d'associations coopératives au cours de deux dernières années. L'évolution en ce domaine a toujours été vague malgré l'encadrement assuré par un Agent recruté à cet effet et la sensibilisation constante des Responsables Techniques et Administratifs. L'évolution dans ce domaine a toujours été floue.

La CEMAC (Coopérative d'Exploitation Minière Agricole et Commerciale) la seule qui a obtenu la personnalité civile n'ayant exercé en fait que les activités d'exploitation minière semblent détruites après la chute de la SOMIRWA. D'autres groupements ont été sujets à la dégradation progressive et stagnent au stade de précoopératif. Certaines Associations des Jeunes comme celles des Adultes peuvent parvenir aux réalisations concrètes et appréciables grâce aux Instances des Autorités Communales.

Ci-après, la liste des Coopératives, Précoopératives et Associations des Jeunes et Adultes en activité au 31 Décembre 1987.

.../...

N° : Nom du groupe : Siège : Nombre des membres : Date de : Jour de : Activité : A V O I R : En
 ment : : : : : Fondation : Travail : : En Caisse: Par- : tagé: nature

|--|

..../....

18 : SOJEKA	: Kaduha	: - : 6 : 4 : 10	: 24.04.85	: Lundi et	: Agriculture	: 5.303	: -	: Soja
16 : ABEMERAGUKOTANA	: Kaduha	: 5 : 2 : 25	: 32 : 20.02.85	: Idem	: Idem	: 1.080	: -	: Soja et
								: patates
17 : ABATIGANDA	: Bikomero	: 20 : 25 : -	: 45 : 20.10.85	: Idem	: Idem	: 8.244	: -	: Soja et
								: Maïs
18 : ABATANGANA	: Cukiro	: 15 : 8 : 9	: 32 : 10.04.85	: Idem	: Idem	: 6.777	: -	: Idem
19 : INGANDURARUGO	: Mwaka	: 1 : - : 12	: 13 : 15.1.85	: Idem	: Idem	: 1.870	: -	: Soja
20 : ABAJYAMUGAMBI	: Kaduha	: 4 : 15 : 1	: 16 : 15.04.85	: Lundi et	: Idem	: 34.824	: -	: Soja et
				: Samedi				: maïs
21 : KOPAKIRU	: Gifumba	: 6 : 1 : 6	: 12 : 20.05.85	: Lundi et	: Idem	: 23.511	: -	: Soja et
				: Vendredi				: haricots
22 : TWIFATIKANYE	: Kaduha	: 6 : - : 28	: 34 : 20.06.85	: Lundi au	: Tuilerie	: 42.191	: -	: Tuiles
				: Samedi				
23 : KOBANYA	: Mwaka	: - : 35 : 705	: 740 : 02.07.80	: Idem	: Commerce	: 141.494	: -	: Marchandises
24 : CEMAC	: Kaduha	: - : - : 25	: 25 : 01.04.76	: Idem	: Exploitation:	506	: -	: Cassitérite
					: minière.			

Finances Communales.

La Caisse Communale est alimentée par la totalité des recettes prévues par la décision contenue dans le tg.n°0118/03 du 29 Janvier 1976 du Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal relatif à la recette communale stipulant que : " Toutes les recettes Communales seront désormais intégralement à la Commune!" Les différentes recettes sont :

a) le Patrimoine Communal qui comprend :

- La location des bâtiments et maisons communales,
- La vente des produits de reboisements.

b) La recette des impôts.

- Contribution Personnelle Minimum,
- Impôt supplémentaire pour les pol/games,
- Impôt sur le gros bétail,
- Impôt sur les vélos,
- Droit de chancellerie,
- Recettes provenant du Dispensaire de Gishweru et du Tribunal de Canton de Mushubati conformément à l'Arrêté Ministériel n°425/05 du 22 Avril 1986 portant mesure d'exécution de la Loi du 23 Février 1963 portant Code de procédure pénale tel que modifié par la Loi n°31/1985 du 8 Novembre 1985 qui dit que les frais de Justice sont à la Commune s'ils ont été exposés devant le Tribunal de Canton dont le ressort ne comprend qu'une Commune et de parts égales aux diverses Communes du ressort, si ce dernier du Tribunal de Canton comprend plus d'une Commune.

c) Taxes Communales comprennent :

- L'abatage du gros et petit bétail,
- Les emplacements sur les marchés,
- Les taxes sur les cabarets et petits magasins,
- Les taxes sur l'exploitation des carrières (briqueterie, tuilerie, extraction du sable et pierres, etc....).
- Les amendes diverses.

N O T E : L'Avènement de la deuxième République a attribué à la Commune sa juste valeur dans tous les domaines et en particulier dans le domaine financier. Néanmoins, l'accroissement des recettes est très loin inférieur aux charges combien lourdes cédées aux Communes.

.../...

Les Responsables de la collecte de l'impôt rencontrent d'énormes difficultés provenant de l'insoumission qui malheureusement va de plus en plus croissant de la part des redevables.

Les Dépenses Communales sont liquidées moyennant des recettes réalisées, dans le respect des articles d'imputation déterminées lors de la prévision budgétaire par le Conseil Communal et approuvées par le Préfet de Préfecture.

Il est à noter également que la plus grande part du budget communal est consommée par les traitements des Agents Communaux affectés dans les Services Administratifs et Techniques. C'est pour cette raison que la Commune est très limitée pour entreprendre un Projet de Développement. Pour faire un Projet, nous recourons à la participation de l'Umuganda qui ne limite son apport qu'aux travaux manuels non qualifiés. Pour la main-d'oeuvre qualifiée et le matériel achetable, nous tendons la main aux bien-faiteurs qui peuvent ne pas nous regarder d'un bon oeil, car souvent ils sont sollicités de toute part.

a) Dettes envers les Tiers.

1. Banque Populaire (Remboursement Camion)	=	1.934.246
2. F.D.C.	=	1.674.868
3. C.S.R.	=	837.760
4. Fermeture du C.C.D.F.P.	=	175.000
5. Ateliers Scolaires	=	339.464
6. Construction CERAI Mutara	=	459.410
7. T.P.	=	327.000
8. Facture de NSABIMANA Fabien	=	180.000
9. Arriérés pour régularisation des côtes du Personnel	=	1.372.887

T O T A L = 7.300.663

b) Redevables de la Caisse Communale.

1. HAKIZABERA Ladislas	=	17.000
2. SERUGANGO Appolinaire	=	30.000
3. GATABAZI Athanase	=	89.000

T O T A L = 136.000

c) Factures d'utilisation véhicule non encore payées.

1. BATUNGWANAYO Charles	=	5.000
2. TWAGIRAYEZU Laurent	=	81.000
3. COMMUNE NYAKABANDA	=	80.000
4. COMMUNE NYABIKENKE	=	60.000

.../...

5. COMMUNE MUKINGI	=	15.000
6. Monsieur SAFALI Nicolas	=	15.000
7. COMMUNE KIVUMU	=	30.000
8. COMMUNE MUGINA	=	45.000
9. COLLEGE URUMULI	=	30.000
10. HATE&EKIMANA Tharcisse	=	37.500
11. COLLEGE A.C.E.J.	=	33.075

T O T A L = 411.575

d) Comptes Communaux.

1. Banque Populaire Mushubati, n°221405	=	1.681
2. Banque Populaire Mushubati, n°506251	=	20.234
3. B.C.R. Kigali	=	40.000
4. B.C.R/ Gitarama	=	1.026.302
5. C.C.P. Gitarama	=	1.000
6. C.E.R. Gitarama	=	7.412

T T O T A L = 1.096.629

e) Entrée des Impôts.

C.P.M à 400 F 87

<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>	<u>%</u>
2.672.000	2.535.200	94,86%

I.G.B. à 250 F 87.

<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>	<u>%</u>
1.370.000	1.183.500	86,38%

C.P.M. à 500 F/87

<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>	<u>%</u>
50.000	113.500	227%

I.G.B. à 300 F/87

<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>	<u>%</u>
90.000	30.600	34%

Vélos à 200 F

<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>	<u>%</u>
71.800	65.600	91,36%

I.G.B. à 300 F/86

<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>	<u>%</u>
37.500	31.800	84,8%

C.P.M. à 500 F/86

<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>	<u>%</u>
222.000	226.500	102,02%

Taxes Communales

<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>	<u>%</u>
1.636.370	1.626.920	99,42%

Douanes. :

Il n'existe pas de services douaniers dans la Commune Mushubati.

Budget de l'exercice 1987.

Recettes ordinaires = 7.793.248 Dépenses ordinaires = 7.726.574
Recettes extraordinaires = 1.457.872 Dépenses extraordinaires
= 1.661.537
Recettes pour ordre = 7.840.883 Dépenses pour ordre : 6.530.899
Résultats de l'exercice = 1.172.993

.../...

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Projets réalisés au cours de l'année 1967.

- 1°. Construction du Logement du Bourgmestre
- 2°. Construction Réservoirs d'eau de pluies sur les bâtiments publics ,
- 3°. Adduction d'eau Gasharu,
- 4°. Adduction d'eau Kagwa,
- 5°. Adduction d'eau Gifumba,
- 6°. Adduction d'eau Rususa
- 7°. Aménagement de champs de multiplication d'herbes fixatrices, au niveau Communal et au niveau de chaque Secteur.

Projets à réaliser.

- 1°. Adduction d'eau Kibilizi I et II.
- 2°. Adduction d'eau Mata,
- 3°. Extension des locaux du Collège A.C.E.J. Karama,
- 4°. Création d'une Section Technique au sein du Collège A.C.E.J. Karama,
- 5°. Construction d'un Stade des Jeux à Karama,
- 6°. Continuer et terminer les travaux de lutte anti-érosive,
- 7°. Installation d'un Centre Apicole Communal,
- 8°. Aménagement du Centre Administratif Communal (Plan Directeur de lotissement),
- 9°. Extension du Bureau Communal,
- 10°. Construction de logement du Personnel
- 11°. Construction d'un Centre de Santé à Karama,
- 12°. Installation d'un étang Piscicole au niveau Communal,
- 13°. Transformation du Dispensaire Gishweru en Centre de Santé,
- 14°. Aménagement de la route vers le mont Mushubati,
- 15°. Construction d'un Atelier d'art à Karama,
- 16°. Amélioration du gros bétail par croisement de race bovine,
- 17°. Achèvement de la Salle Polyvalente.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON

From the first settlement of the
city in 1630 to the present time
the city has grown from a small
village to a large metropolis.
The city has been the seat of
commerce and industry since
the first settlement. The city
has been the center of the
New England trade. The city
has been the seat of the
New England education. The
city has been the seat of the
New England religion. The city
has been the seat of the
New England politics. The city
has been the seat of the
New England culture. The city
has been the seat of the
New England life. The city
has been the seat of the
New England spirit. The city
has been the seat of the
New England soul. The city
has been the seat of the
New England heart. The city
has been the seat of the
New England mind. The city
has been the seat of the
New England body. The city
has been the seat of the
New England blood. The city
has been the seat of the
New England bones. The city
has been the seat of the
New England flesh. The city
has been the seat of the
New England skin. The city
has been the seat of the
New England hair. The city
has been the seat of the
New England nails. The city
has been the seat of the
New England teeth. The city
has been the seat of the
New England tongue. The city
has been the seat of the
New England throat. The city
has been the seat of the
New England chest. The city
has been the seat of the
New England stomach. The city
has been the seat of the
New England liver. The city
has been the seat of the
New England spleen. The city
has been the seat of the
New England lungs. The city
has been the seat of the
New England kidneys. The city
has been the seat of the
New England bladder. The city
has been the seat of the
New England rectum. The city
has been the seat of the
New England anus. The city
has been the seat of the
New England vagina. The city
has been the seat of the
New England penis. The city
has been the seat of the
New England testis. The city
has been the seat of the
New England ovary. The city
has been the seat of the
New England uterus. The city
has been the seat of the
New England fallopian tube. The city
has been the seat of the
New England cervix. The city
has been the seat of the
New England clitoris. The city
has been the seat of the
New England labia. The city
has been the seat of the
New England perineum. The city
has been the seat of the
New England anus. The city
has been the seat of the
New England rectum. The city
has been the seat of the
New England bladder. The city
has been the seat of the
New England kidneys. The city
has been the seat of the
New England lungs. The city
has been the seat of the
New England spleen. The city
has been the seat of the
New England liver. The city
has been the seat of the
New England stomach. The city
has been the seat of the
New England chest. The city
has been the seat of the
New England throat. The city
has been the seat of the
New England tongue. The city
has been the seat of the
New England teeth. The city
has been the seat of the
New England nails. The city
has been the seat of the
New England hair. The city
has been the seat of the
New England skin. The city
has been the seat of the
New England flesh. The city
has been the seat of the
New England bones. The city
has been the seat of the
New England blood. The city
has been the seat of the
New England body. The city
has been the seat of the
New England mind. The city
has been the seat of the
New England culture. The city
has been the seat of the
New England religion. The city
has been the seat of the
New England politics. The city
has been the seat of the
New England education. The city
has been the seat of the
New England commerce and industry.
The city has been the seat of
the New England life. The city
has been the seat of the
New England spirit. The city
has been the seat of the
New England soul. The city
has been the seat of the
New England heart. The city
has been the seat of the
New England mind. The city
has been the seat of the
New England culture. The city
has been the seat of the
New England religion. The city
has been the seat of the
New England politics. The city
has been the seat of the
New England education. The city
has been the seat of the
New England commerce and industry.



